



Ponts
JACQUES CARTIER +
CHAMPLAIN
Bridges
Canada

RAPPORT ANNUEL 20¹⁹₂₀



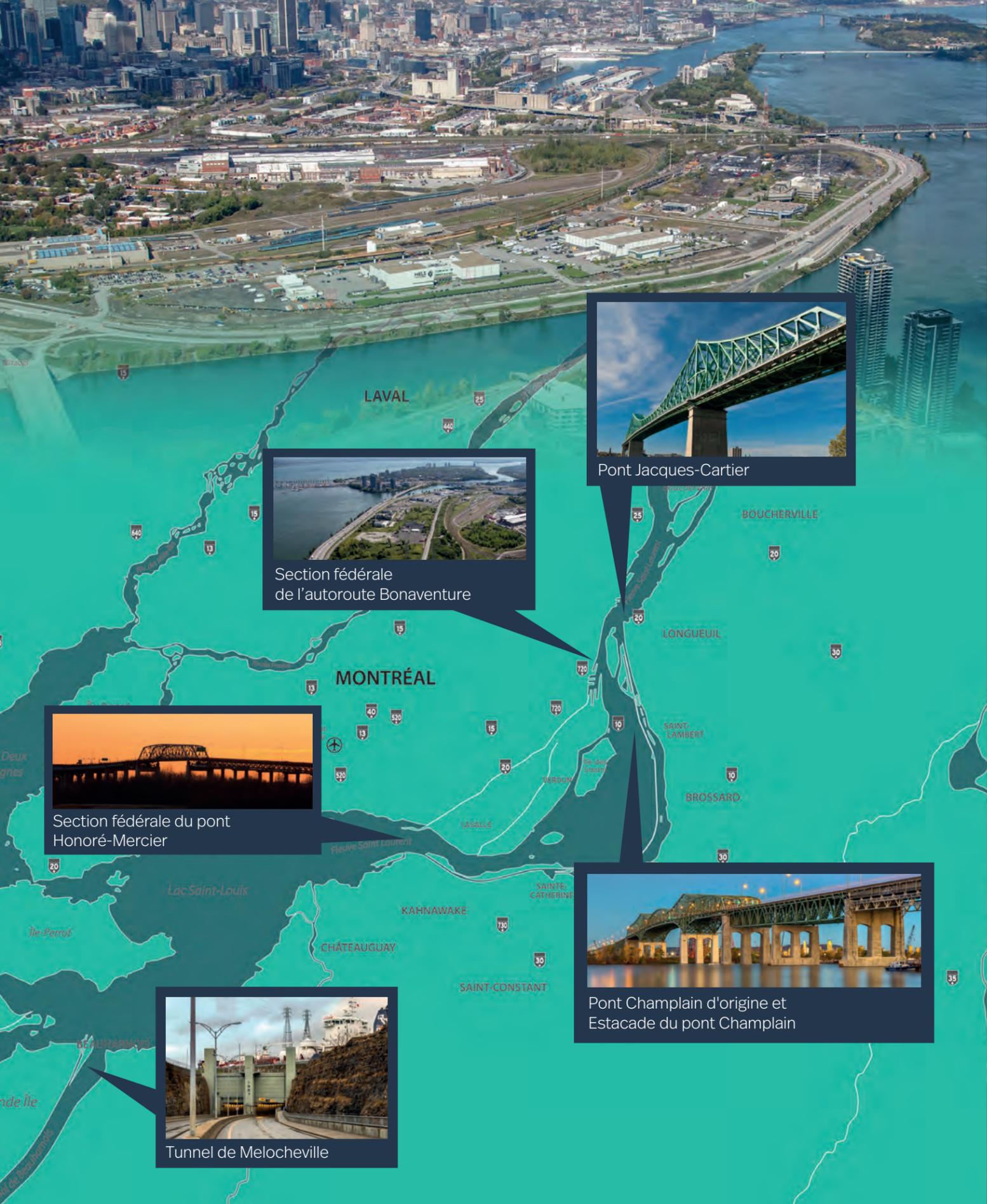


Table des matières

1 EN UN COUP D'ŒIL	4
2 MESSAGE DE LA DIRECTION	8
3 TRAVAUX MAJEURS	11
4 LEADER EN MOBILITÉ	24
5 EXPERT INNOVANT	27
6 ACTEUR SOCIAL ET URBAIN	30
7 GOUVERNANCE	33
8 ANALYSE DE LA PERFORMANCE	40
9 ÉTATS FINANCIERS	50
ANNEXES	70

Papier 100 % postconsommation

Le pont Champlain de nuit, vue sur l'Estacade



EN UN COUP D'ŒIL

Le pont Jacques-Cartier et ses approches à Longueuil

Présentation de la Société

Gestionnaire d'ouvrages majeurs, Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une société d'État fédérale, établie en 1978, responsable du pont Jacques-Cartier et du pont Champlain d'origine, de l'Estacade du pont Champlain, du pont de contournement de l'île des Sœurs, des sections fédérales de l'autoroute Bonaventure et du pont Honoré-Mercier, ainsi que du tunnel de Melocheville.

La Société assure au quotidien le passage sécuritaire de milliers d'utilisateurs par la gestion, l'entretien et la réparation de ces infrastructures essentielles pour le Grand Montréal. La Société veille à ce que ces ouvrages demeurent sécuritaires, pleinement fonctionnels et attrayants, pour aujourd'hui et pour demain. Les activités de la Société englobent la planification et la réalisation de projets de construction, de réparation et de renforcement des infrastructures sous sa responsabilité, de même que leur opération et entretien.

Mission

Assurer la mobilité des utilisateurs, la sécurité et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

Vision

Devenir un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

Valeurs

- + Esprit d'équipe
- + Transparence
- + Rigueur
- + Innovation
- + Engagement

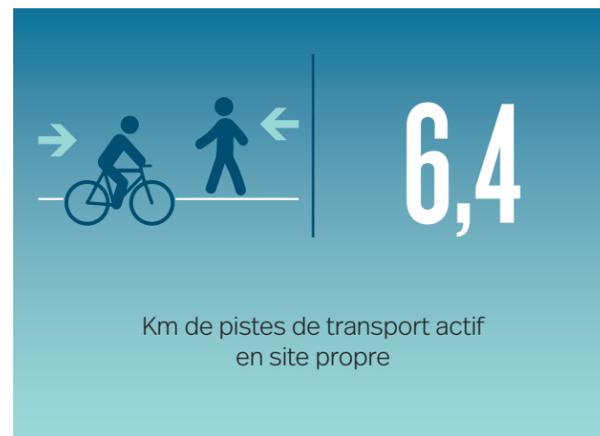
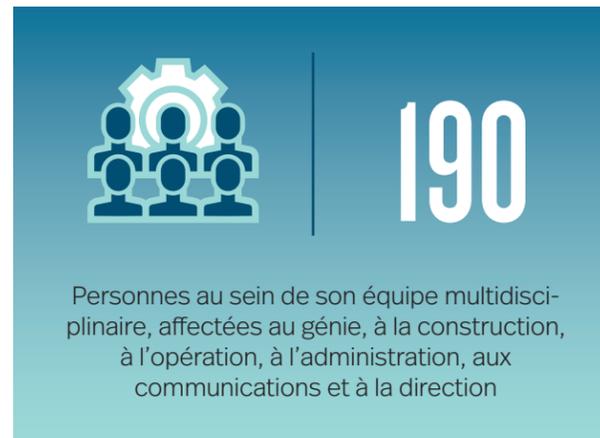


L'autoroute Bonaventure



Le pont Honoré-Mercier

En quelques chiffres



Faits saillants 2019-2020

1^{er} mai 2019

Briefing annuel des médias résumant les investissements et les travaux prévus en 2019-2020 sur tous les ouvrages de la Société

8 mai 2019

Premières journées portes ouvertes organisées dans le cadre du projet de déconstruction du pont Champlain



20 mai 2019

Nomination de madame Sandra Martel à titre de Première dirigeante de la Société

28 juin 2019

Mise hors service du pont Champlain après 57 années de service

2 novembre 2019

En collaboration avec Héritage Montréal, visites guidées du pont Champlain qui ont permis au public de marcher sur le pont et d'en apprendre davantage sur son histoire



23 décembre 2019

Début du projet de simulation d'exploitation hivernale sur la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier

5 mars 2020

Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C., formée de Pomerleau inc. et de Delsan-A.I.M. Environmental Services Inc., est sélectionnée pour déconstruire le pont Champlain





MESSAGES DE LA DIRECTION

Le pont Jacques-Cartier, secteur Montréal

Mot du Président du conseil d'administration

En 2019-2020, les effectifs de la Société ont déployé beaucoup d'efforts dans le cadre des activités préparatoires relatives au projet majeur de déconstruction du pont Champlain d'origine. Ces activités ont porté notamment sur le processus d'approvisionnement qui a permis la sélection du soumissionnaire qui sera responsable des travaux de déconstruction, soit Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C.

Par ailleurs, les équipes se sont affairées à la poursuite des travaux de réfection et de maintien des autres infrastructures dont la Société est responsable.

Le 20 mai 2019, l'honorable François-Philippe Champagne, alors ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, a annoncé la nomination de madame Sandra Martel au poste de Première dirigeante, et ce, pour un mandat de cinq ans. De plus, la composition du conseil d'administration a été modifiée par l'arrivée en juin 2019 d'un nouveau membre soit monsieur Henri-Jean Bonnis, et par le départ de monsieur Dominique Bouchard. Nous tenons à remercier Monsieur Bouchard de son importante contribution à notre organisation au cours des quatre dernières années.



Le conseil d'administration et ses différents comités ont poursuivi leur rôle de surveillance de l'équipe de direction afin d'assurer une gestion efficace de l'ensemble des risques organisationnels. Nous constatons que l'équipe a bien rempli son mandat tout en relevant les nombreux défis liés à la gestion de plusieurs infrastructures majeures de la grande région métropolitaine.

Au nom des membres du Conseil, je tiens à remercier l'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, de l'appui et de la confiance qu'elle témoigne à l'égard de notre organisation. Je tiens également à remercier la Première dirigeante, madame Sandra Martel, l'équipe de direction ainsi que tout le personnel de leur engagement, de leur expertise et des compétences qu'ils mettent à contribution quotidiennement au service de la mission de la Société. Soulignons enfin la précieuse collaboration de tous nos partenaires qui nous appuient dans nos différents projets.

Paul T. Kefalas
Président du conseil d'administration

Mot de la Première dirigeante

Tout au long de l'année, la mission de PJCCI est d'assurer la mobilité sécuritaire des usagers et la pérennité des infrastructures dont elle est responsable. En 2019-2020, notre équipe a toutefois vécu une expérience unique en procédant à la mise hors service du pont Champlain, un des ponts les plus achalandés au Canada et surtout un ouvrage auquel elle vouait efforts et expertise depuis plusieurs années pour le maintenir pleinement fonctionnel. C'est avec brio que notre équipe, appuyée de nos fournisseurs et de nos partenaires, a relevé ce grand défi de génie civil. Nous pouvons dire *Mission accomplie!* Pour PJCCI, la gestion de cet ouvrage entre maintenant dans une nouvelle phase avec le projet de déconstruction qui s'amorcera en 2020.

En marge de la déconstruction du pont Champlain, je suis particulièrement fière de la démarche participative que nous avons amorcée en avril 2019 et qui a permis à près de 4000 personnes de découvrir le projet, de rencontrer nos experts lors de nos journées portes ouvertes ou de profiter de notre plateforme de consultation en ligne. Je souhaite remercier les membres du Comité-conseil qui contribuent généreusement à l'avancement de ce grand projet.

Sur les autres structures qui relèvent de PJCCI, les travaux de réfection et d'entretien se sont poursuivis et ont requis des investissements de l'ordre de 115,5 M\$. Les principaux chantiers de l'année se sont déroulés sur le pont Jacques-Cartier et comprennent les impressionnants programmes de renforcement d'acier et de remplacement du système de peinture, en plus du chantier de pavage des approches. Sur la section fédérale du pont Honoré-Mercier, les travaux, qui sont réalisés en étroite collaboration avec la communauté mohawk de Kahnawá:ke, ont porté sur l'entretien des structures d'acier et la réfection de piles. Des travaux d'inspection et d'entretien se sont également tenus sur l'ensemble des structures, en plus de projets de recherche permettant de toujours mieux comprendre ces infrastructures uniques et d'adopter les meilleures pratiques dans le cadre de notre programme d'investissements.



De plus, nous avons lancé cette année une consultation à l'échelle de l'organisation visant l'élaboration du Plan stratégique 2020-2023 ainsi que du plan d'action afférent. Par cette réflexion élargie, nous avons mobilisé le personnel dans la définition des orientations et des priorités, en plus de susciter son engagement.

En terminant, je tiens à remercier de tout cœur l'ensemble du personnel de son dévouement et de son expertise. Je suis vraiment honorée de diriger cette belle organisation et de travailler au quotidien avec l'équipe pour que nous entrevoyions ensemble nos projets d'avenir.

Sandra Martel, ing.
Première dirigeante

3 TRAVAUX MAJEURS

Les chantiers de nuit

Pont Jacques-Cartier

Assurer la sécurité et la pérennité du pont jusqu'à son 150^e anniversaire, avec une optique d'intégration urbaine évolutive, en favorisant les modes de transports alternatifs tout en maintenant la fluidité de la circulation.

PRINCIPAUX TRAVAUX

53 M\$

Fin des travaux de renforcement de la structure d'acier dans trois sections du pont

Fin des travaux de réfection des deux rampes d'accès au parc Jean-Drapeau

Début du programme de réfection d'acier et de remplacement du système de peinture sur une partie de la superstructure

Début des travaux de réfection des piédestaux dans le secteur de Montréal et de la culée de béton dans le secteur de Longueuil

Réfection et remplacement du pavage des approches du pont, tant du côté de Montréal que de Longueuil

Projet de simulation d'exploitation hivernale de la piste multifonctionnelle

Poursuite des travaux de mise en place d'un réseau de fibre optique et d'un système intégré de gestion de la circulation et début de l'implantation du système



Le pont Jacques-Cartier en automne

Pont Champlain

Assurer la sécurité du pont jusqu'à sa mise hors service; documenter et bonifier nos connaissances de cet ouvrage afin de partager l'expertise acquise avec la communauté technique et autres organismes.

PRINCIPAUX TRAVAUX

4,4 M\$

Entre le 1^{er} avril 2019 et sa mise hors service le 28 juin 2019, aucuns travaux majeurs n'ont été effectués sur le pont Champlain. PJCCI a toutefois poursuivi la surveillance de l'intégrité structurale du pont, en procédant notamment à des inspections et à un suivi du comportement de l'ouvrage par le biais des centaines de capteurs installés sur celui-ci.

Déconstruction du pont Champlain d'origine

TRAVAUX PRÉPARATOIRES

11,6 M\$

En prévision de la déconstruction du pont, le processus d'approvisionnement comprenant d'abord un appel de qualification public pour des services de conception-construction, s'est tenu du 8 mars au 28 mai 2019. Les trois soumissionnaires qualifiés ont été invités à déposer une proposition.

Le 8 juillet 2019, l'appel sélectif de propositions pour des services de conception-construction a ensuite été lancé, et les propositions ont été reçues le 4 février 2020. Nouvel Horizon Saint-Laurent S.E.N.C., formée de Pomerleau inc. et de Delsan-A.I.M. Environmental Services Inc., a été sélectionnée pour réaliser la déconstruction du pont Champlain.



Le pont Champlain d'origine et le nouveau pont Samuel-De Champlain

Autoroute Bonaventure

Assurer la sécurité et arrimer la vocation de l'autoroute avec les nouveaux corridors en développement dans le secteur et les besoins de mobilité active, tout en facilitant l'accès au fleuve, au centre-ville, au Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles et au Port de Montréal dans une approche de développement durable.

PRINCIPAUX TRAVAUX

12,7 M\$

Divers travaux de réfection des structures des voies élevées

Divers travaux de réfection des chaussées des voies au sol

La section au sol de l'autoroute Bonaventure est en fin de vie utile, et les travaux visent son maintien sécuritaire jusqu'à son remplacement. Les travaux sur les sections élevées, qui sont appelées à demeurer en place à plus long terme, sont exécutés pour en assurer l'intégrité.

Solution Bonaventure

Contribuer à la protection du fleuve St-Laurent en confinant et en traitant les eaux souterraines contaminées s'écoulant vers ce dernier; augmenter notre niveau de connaissance dans ces domaines et diffuser notre expertise.

COÛTS D'EXPLOITATION

1,6 M\$

Au cours de l'exercice, la Société a poursuivi l'exploitation du système de confinement et de traitement des eaux souterraines dans le secteur Ouest et du système de captage des hydrocarbures dans le secteur Est.



L'autoroute Bonaventure et le pont Clément

Estacade du pont Champlain

Prolonger la vie utile de cette structure afin de maintenir le lien privilégié qu'elle offre pour l'entretien des structures, le contrôle des glaces et la mobilité active en valorisant l'implication sociale et urbaine.

PRINCIPAUX
TRAVAUX

1,1 M\$

Aucuns travaux majeurs n'ont été effectués sur l'Estacade cette année. Le programme d'inspection 2019-2020 a toutefois inclus une inspection générale de la structure ainsi qu'une inspection détaillée de tous les dispositifs d'accès et de sécurité.



L'Estacade et sa piste cyclable



Pont Honoré-Mercier

Assurer la sécurité et la pérennité de la section fédérale du pont jusqu'à son 125^e anniversaire, en y privilégiant une intégration évolutive du pont dans les milieux environnants tout en collaborant avec la communauté mohawk.

PRINCIPAUX TRAVAUX **24,4 M\$**

Réfection de piles

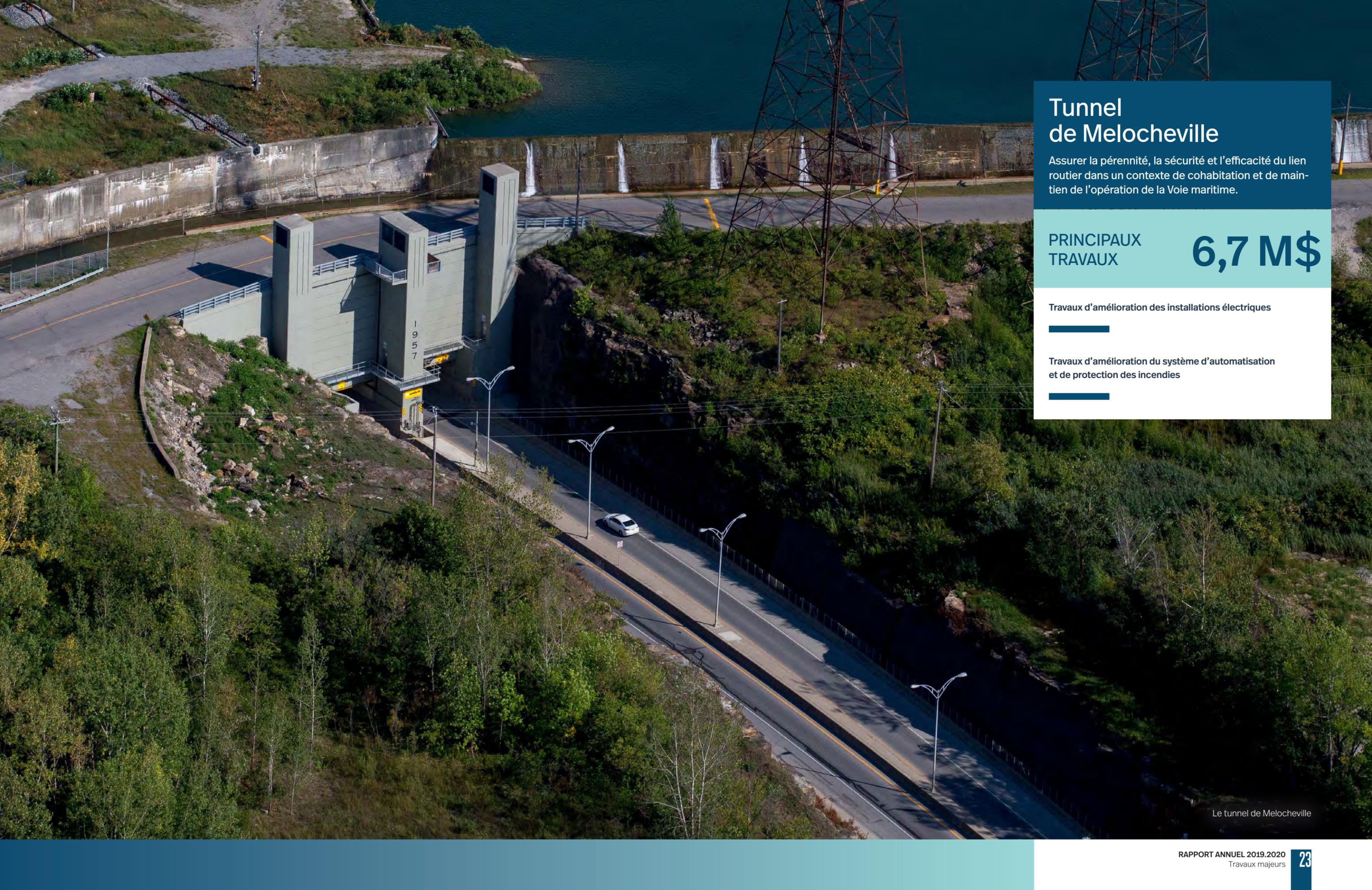
Remplacement du système de peinture sur une partie de la structure d'acier

Remplacement d'une section des passerelles destinées aux travaux d'inspection

Amorce d'études d'avant-projets visant notamment la réfection de la surface de roulement ainsi que le prolongement de la piste cyclable et la création d'un parcours mémorial à l'approche Sud du pont

Le programme de réfection des piles et les travaux de peinture de la structure d'acier de la section fédérale du pont se sont poursuivis au cours de l'exercice. De plus, une partie de la passerelle destinée aux travaux d'inspection a été remplacée. L'ensemble de ces travaux a été exécuté sous le pont et n'a causé aucune entrave à la circulation. Soulignons enfin que ces chantiers sont réalisés en collaboration avec les travailleurs de la communauté de Kahnawá:ke.

Le pont Honoré-Mercier et ses approches



Tunnel de Melocheville

Assurer la pérennité, la sécurité et l'efficacité du lien routier dans un contexte de cohabitation et de maintien de l'opération de la Voie maritime.

PRINCIPAUX TRAVAUX

6,7 M\$

Travaux d'amélioration des installations électriques



Travaux d'amélioration du système d'automatisation et de protection des incendies



Le tunnel de Melocheville



LEADER EN MOBILITÉ

La piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier

La mobilité, au cœur de notre mission

Consciente du rôle essentiel qu'elle joue en matière de mobilité dans le Grand Montréal, PJCCI a poursuivi ses efforts, au cours de l'exercice 2019-2020, pour assurer une fluidité sur le réseau routier tout en réalisant ses travaux prioritaires. Afin d'atténuer l'impact de ses projets sur la circulation, la Société a mis en œuvre des planifications détaillées et des mesures d'optimisation des travaux depuis le fleuve ou les berges. En 2019-2020, elle a consacré 115,5 M\$ au renforcement et à la modernisation de ses infrastructures névralgiques afin qu'elles demeurent sécuritaires et pleinement fonctionnelles.

Réseau cyclable

PJCCI a ouvert graduellement son réseau cyclable pour la saison 2019 en avril, soit le 2 avril pour la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier, et le 15 avril pour l'Estacade du pont Champlain, ce qui correspond à la date d'ouverture du réseau cyclable de la Société du parc Jean-Drapeau qui est relié à cette piste.



La piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier



L'Estacade et sa piste cyclable



La piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier

Projet de simulation d'exploitation hivernale

En 2019-2020, la Société a réalisé un projet de simulation d'exploitation hivernale qui a porté sur la totalité de la piste multifonctionnelle du pont Jacques-Cartier. Ce projet visait à raffiner les protocoles d'entretien, de surveillance et de communications en conditions réelles, de façon à évaluer le niveau de service pouvant y être offert de façon sécuritaire en hiver. Le projet s'est tenu en circuit fermé avec la participation de 25 cyclistes témoins. Le VéloBus Jacques-Cartier a par ailleurs été mis en place par le Réseau de transport de Longueuil pour les cyclistes qui n'ont pu traverser le pont durant l'hiver.

Participation aux comités de Mobilité Montréal

Depuis sa création en 2011, Mobilité Montréal planifie et coordonne les travaux et les différentes mesures d'atténuation requises en raison des grands chantiers en cours dans la région de Montréal. Mobilité Montréal regroupe une vingtaine de partenaires des secteurs public et privé. En tant que membre actif de Mobilité Montréal, PJCCI siège à ses quatre comités : technique, communication, avisé et directeur.

La boucle de fibre optique

Les travaux d'installation d'une boucle de fibre optique reliant le pont Jacques-Cartier, l'autoroute Bonaventure, l'Estacade du pont Champlain ainsi que le nouveau centre de contrôle du pont Samuel-De Champlain, qui ont été effectués en grande partie en 2019-2020, devraient se conclure vers la fin du printemps 2020.



Travaux de fibre optique au pont Jacques-Cartier

Système intégré de gestion de la circulation

Afin d'améliorer la fluidité de la circulation, PJCCI prévoit acquérir un système intégré de gestion de la circulation (SIGC) de pointe qui sera branché à la boucle de fibre optique mentionnée précédemment. Le SIGC permettra de centraliser, en temps réel, les données de circulation provenant notamment des capteurs, des caméras de surveillance et des panneaux à messages variables, vers un système qui traitera l'ensemble de ces données. Le système pourra ensuite proposer une série d'actions en vue d'améliorer la fluidité de la circulation. L'exploitation de ce système, prévue à compter de l'hiver 2021, facilitera également le partage de renseignements avec les partenaires de la mobilité du Grand Montréal.



La circulation sur le pont Jacques-Cartier

Pour éviter les embouteillages

Les usagers du réseau routier peuvent suivre les travaux de PJCCI en temps réel en s'abonnant aux comptes Twitter liés à ses principaux ouvrages. Pour planifier leurs déplacements, ils peuvent aussi consulter différents outils sur le site Internet dont l'état de la circulation en direct grâce à des caméras, les entraves sur le réseau et la planification des travaux. Enfin, les usagers peuvent s'abonner aux alertes courriel afin d'être avisés lors de fermetures majeures ou d'interventions d'urgence sur le réseau de la Société.



EXPERT
INNOVANT

Inspection de chantier

La déconstruction du pont Champlain

Le pont Champlain a atteint la fin de sa vie utile et sera déconstruit à compter de 2020 selon une approche de développement durable. D'une durée d'environ trois ans, ce projet majeur comprend plusieurs volets : protection de l'environnement, valorisation des matériaux, recherche et développement ainsi que le programme « Héritage Champlain ».

Protection de l'environnement

Des études et des analyses rigoureuses ont été menées depuis 2018 afin de cerner les impacts potentiels des travaux de déconstruction sur l'environnement. Le projet comprendra ainsi des mesures de protection de l'environnement, la compensation écosystémique des habitats fauniques, de même que des mesures d'atténuation des nuisances pour limiter les impacts sur la communauté. Dans le cadre du projet, PJCCI vise la carboneutralité et l'obtention de la reconnaissance Environ.

Valorisation des matériaux

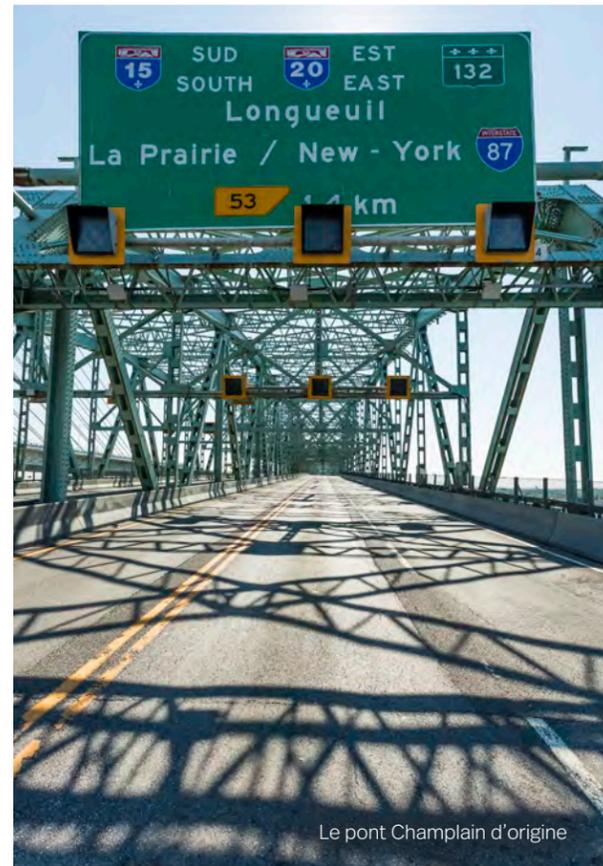
La déconstruction de ce pont de 3,4 km génèrera un volume colossal de matériaux : près de 250 000 tonnes de béton, 25 000 tonnes d'acier et 12 000 tonnes d'asphalte. PJCCI déploiera un programme de récupération et de valorisation des matériaux visant à réduire son empreinte environnementale et à créer des bénéfices pour la collectivité. Ce programme priorisera la réutilisation des matériaux, incluant le recyclage de même qu'un système de traçabilité incluant le géoréférencement en temps réel des matériaux de déconstruction.

Recherche et développement

Le projet de déconstruction offre à PJCCI une occasion unique de faire évoluer la connaissance en lien avec la performance et la durabilité des infrastructures. À la suite d'un concours lancé en juin 2019 auprès d'entités de recherche canadiennes, dix projets ont été retenus et porteront notamment sur des composantes de béton et d'acier du pont, ainsi que sur certains types de renforcement. Plus de 25 chercheurs provenant de six universités canadiennes et du Conseil national de recherches Canada participeront à ces projets.

Mise en valeur de la biodiversité

Dans le cadre de ce projet, les études environnementales ont démontré la nécessité de compenser les impacts causés par les travaux aux habitats du poisson. PJCCI prévoit ainsi des projets qui visent l'aménagement de sites de fraie pour les poissons, en plus d'autres aménagements multispécifiques.



Le pont Champlain d'origine

Héritage Champlain

Une fois la déconstruction complétée, des terrains en berges équivalant à une superficie de sept hectares seront libérés et pourront être mis en valeur. L'Estacade fera partie de ces nouveaux aménagements qui seront élaborés avec la contribution de la collectivité dans le cadre d'une démarche d'adhésion sociale. Une belle occasion de créer un lieu unique, d'offrir à la communauté un accès privilégié au fleuve, et de conserver certains éléments qui commémoreront l'existence du pont dans l'histoire de Montréal.

Autres solutions innovantes

Étude de la performance sismique

PJCCI a évalué la performance sismique du pont Jacques-Cartier suivant une approche avant-gardiste adoptée sur un pont iconique. Cette évaluation s'inscrit dans une saine gestion d'actifs visant à prolonger la durée de vie des ouvrages. Les résultats permettront d'évaluer la capacité des fondations du pont, de définir le niveau de performance sismique, en plus d'évaluer les risques et les coûts liés à d'éventuels travaux de renforcement sismique. La Société a dû définir des critères de performance et le niveau de service à prévoir pour un pont de catégorie *Pont essentiel*.

À la recherche de peintures plus durables

En collaboration avec le Centre de métallurgie du Québec, PJCCI a mis en place un projet de recherche expérimentale relatif au peinturage des ponts. Le projet vise à identifier le meilleur système de peinture pour les structures gérées par PJCCI, ainsi que le type de peinture à utiliser pour les retouches selon le niveau de dégradation de la peinture et la corrosion. Par des tests en laboratoire et sur les structures, on souhaite par ailleurs valider la performance des nouveaux systèmes de peinture. Plus de 150 coupons d'expérimentation de peinture sont en place sur la superstructure du pont Jacques-Cartier. Les experts visent ainsi à réduire le coût des travaux de peinture et, ultimement, à minimiser le coût de cycle de vie de l'ouvrage.



Le pont Jacques-Cartier



Des chercheurs sur le pont Champlain

L'intelligence artificielle pour suivre le comportement des ponts

Un projet expérimental visant le développement de méthodes d'interprétation des données d'instrumentation du pont Jacques-Cartier, basé sur l'intelligence artificielle, est en cours. Les résultats préliminaires sont très encourageants : par le biais des données d'instrumentation colligées, il serait possible de prédire des modifications ou des écarts de performance. Cet outil permettrait d'anticiper les dommages et de réaliser des interventions proactives, dans le but de prolonger la durée de vie utile du pont. Le projet est réalisé en collaboration avec une équipe de chercheurs de Polytechnique Montréal.

La Société partage ses innovations

De façon à promouvoir ses initiatives et échanger avec d'autres spécialistes et professionnels, PJCCI profite de différentes tribunes pour partager ses connaissances et ses innovations dans divers domaines. Les experts de PJCCI ont ainsi participé à 26 événements externes, notamment dans les secteurs du transport, du génie civil et du développement durable.



Laboratoire de recherche

O

ACTEUR SOCIAL ET URBAIN

Les journées portes ouvertes à la Maison du développement durable

Journées portes ouvertes liées à la déconstruction du pont Champlain

En mai 2019, PJCCI a tenu ses premières journées portes ouvertes qui ont permis au public de découvrir le projet de déconstruction et d'échanger avec les experts travaillant au projet. En plus des quatre journées portes ouvertes, une période de consultation en ligne s'est tenue du 8 mai au 30 juin 2019. Le public pouvait ainsi partager ses commentaires et suggestions sur les différents volets du projet.

Comité de citoyens

Dans la poursuite de ses grands chantiers, la Société a le souci d'améliorer le quotidien des communautés avoisinantes. Le Comité de bon voisinage du pont Jacques-Cartier permet aux résidents et aux commerçants du secteur montréalais d'échanger avec l'équipe de PJCCI. Cette tribune demeurera en place puisque d'importants travaux de réfection visant à prolonger la durée de vie du pont Jacques-Cartier seront réalisés au cours des prochaines années.

Comité consultatif sur le réseau cyclable du pont Jacques-Cartier

En 2017, PJCCI a mis en place un comité afin de formaliser et de structurer les échanges avec des groupes représentants les cyclistes, les piétons et les partenaires. Les rencontres permettent aussi de suivre les enjeux et projets courants, en plus de contribuer à la promotion du transport actif par des liens et des comportements sécuritaires sur ce réseau cyclable.



Les journées portes ouvertes à la Maison du développement durable

Partenariats universitaires

La Société continue de soutenir la relève en génie par diverses ententes de partenariat. Elle a notamment accordé une somme totale de 12 000 \$ en appui aux activités des facultés de génie de Polytechnique Montréal, de l'École de technologie supérieure, de l'Université McGill et de l'Université de Sherbrooke. PJCCI a également commandité la Compétition québécoise d'ingénierie 2020 et la Compétition nationale canadienne de pont d'acier 2019.

Partenariats avec l'industrie

Les experts de PJCCI ont aussi partagé leurs expériences et leurs connaissances lors de divers événements touchant notamment les secteurs du génie, des transports, de la mobilité et du développement durable. Que ce soit à titre de conférenciers ou de panellistes, les experts de PJCCI ont ainsi participé à 26 événements externes. De plus, la Société a commandité six événements techniques pour une somme totale de 19 500 \$.

Spectre de rue

Afin de favoriser une réalisation harmonieuse des travaux sur les terrains situés sous le pont Jacques-Cartier, la Société collabore avec Spectre de rue. Cet organisme à but non lucratif sensibilise nos équipes à une meilleure cohabitation avec les personnes marginalisées, en plus d'assurer un suivi dans le milieu par la présence à temps plein d'une travailleuse sociale.

Sentier urbain

Depuis plusieurs années, PJCCI s'associe à Sentier urbain, un organisme à but non lucratif dont la mission est de mobiliser les collectivités locales dans le cadre d'activités de plantation et d'agriculture urbaine. Cette collaboration touche principalement l'aménagement des terrains situés sous le pont Jacques-Cartier.



Conférence d'un expert PJCCI, Catalin Petcu

Autres collaborations



Avril Course des Éclusiers

Afin d'assurer la sécurité des participants à cette seconde édition de l'événement, PJCCI a procédé à la fermeture complète du tunnel de Melocheville, le dimanche 28 avril 2019.

Juin à août Les Valoristes

Pour une 7^e année, le dépôt mobile de la Coop Les Valoristes s'est installé sous le pont Jacques-Cartier durant l'été 2019, ce qui a permis la collecte de plus de 650 000 contenants à boisson consignés durant les 45 jours d'exploitation.

Juin Le Grand défi Pierre Lavoie

Dans le cadre de la 11^e édition du 1000 km du Grand défi Pierre Lavoie, quelque 1 000 cyclistes ont emprunté le pont Jacques-Cartier qui a été complètement fermé à la circulation pendant une heure, le dimanche 16 juin 2019.

Juin et juillet L'International des Feux Loto-Québec

Fidèle à la tradition, PJCCI a accueilli les amateurs de feux d'artifice sur le pont Jacques-Cartier, pour la 35^e édition de cet événement, et ce, au cours de huit soirées tenues entre le 29 juin et le 27 juillet 2019.



Septembre Opération Bonne Mine

Depuis quelques années, PJCCI contribue au programme Opération Bonne Mine de la Société de Saint-Vincent de Paul. Les élèves de quatre écoles primaires ont ainsi reçu une aide pour l'achat de matériel pédagogique à la rentrée scolaire.

Septembre Journées de la culture

Durant ces journées, PJCCI invitait la population à suivre le parcours multimédia *Des histoires et des ponts*, disponible sur l'application gratuite Montréal en histoires. En nouveauté, le public pouvait aussi découvrir la fresque en trois dimensions « Montréal: voyage au fil du temps » de l'artiste Stéphanie Bérubé ou B.RUE.B, sous l'autoroute Bonaventure. De belles activités accessibles à pied ou à vélo!



Novembre Campagne Centraide du Grand Montréal

La participation généreuse du personnel de PJCCI à différentes épreuves culinaires, sportives et intellectuelles a permis de verser 10 334 \$ à Centraide du Grand Montréal.

Décembre L'Entraide Chez Nous

Depuis plusieurs années, des employés de PJCCI participent à la collecte des paniers de Noël de L'Entraide Chez Nous, un organisme qui offre des services de première ligne aux personnes dans le besoin.



Le pont Jacques-Cartier vu de la Rive-Sud

Redevabilité

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée est une société d'État mère, mandataire de Sa Majesté en vertu du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* (DORS / 98-568). Elle est assujettie à la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

La Société doit rendre compte de la conduite de ses affaires au Parlement par l'entremise du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités. Elle est principalement financée par voie de crédits parlementaires. Des revenus provenant d'autres sources tels les baux et permis contribuent également à son financement, mais de façon marginale.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Société est constitué de sept membres incluant la Première dirigeante, qui sont : Henri-Jean Bonnis, Richard Cacchione, Paul T. Kefalas (Président du Conseil), Catherine Lavoie (Présidente adjointe du Conseil), Sandra Martel (Première dirigeante), Me Sylvain Villiard et Dale Ellen Williams.



Les administrateurs sont nommés par le ministre, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Le Président du conseil d'administration et la Première dirigeante sont nommés par le gouverneur en conseil, sur recommandation du ministre. Le Président du conseil d'administration n'a pas de rôle exécutif au sein de l'équipe de direction.

Conformément aux pratiques de saine gouvernance, le conseil d'administration a formé trois comités permanents :

Le **Comité de gouvernance et d'éthique** est responsable de l'évaluation de tous les aspects et pratiques de régie de la Société. Son mandat est de proposer au conseil d'administration la façon dont la Société abordera les questions relatives à ses pratiques de régie et appliquera les lignes directrices relatives à la régie des sociétés d'État émises par le Secrétaire du Conseil du Trésor;

Le **Comité d'audit**, dont les responsabilités sont prévues à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, assure la surveillance des normes d'intégrité et de comportement de la Société, la surveillance de l'intégrité et de la crédibilité de ses rapports financiers et la surveillance de ses systèmes et pratiques de contrôle interne;

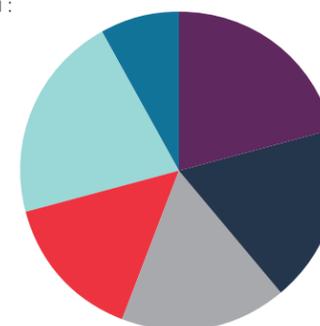
Le **Comité des ressources humaines** fournit des orientations à l'égard de l'élaboration de politiques, de programmes et de pratiques en matière de ressources humaines qui sont conformes à la mission, à la vision et aux valeurs de la Société ainsi qu'à son plan stratégique et à ses objectifs.

Le conseil d'administration a également formé divers comités consultatifs et non décisionnels qui voient à la bonne marche des projets majeurs. Une liste des membres de ces comités se trouve en annexe.

16 réunions du conseil d'administration tenues en 2019-2020

Notre équipe

L'équipe multidisciplinaire de PJCCI est composée de 190 personnes, issues de diverses disciplines et corps de métier, dont 132 sont régies par une convention collective. Les effectifs sont répartis ainsi :



21 % ingénieurs 15 % adjoints et commis
 18 % gestionnaires 21 % techniciens
 17 % professionnels 8 % employés cols bleus

8 % Moins de 30 ans
 67 % Entre 30 et 50 ans
 25 % Plus de 50 ans

53 % Femmes 47 % Hommes

La Société investit continuellement dans le développement de son personnel pour lui offrir un environnement de travail stimulant, respectueux, sain, sécuritaire et favorable au développement des talents de chacun. La moyenne d'heures de formation par employé de PJCCI au cours de l'exercice est de 24 heures.

En 2018-2019, PJCCI s'est engagée dans une démarche de santé et mieux-être au travail, essentielle tant pour le succès de l'organisation que pour la santé physique et psychologique de tout le personnel. De plus, un Comité santé et mieux-être au travail a été mis sur pied et a déployé plusieurs initiatives au cours du présent exercice, notamment un sondage auprès du personnel qui a permis de faire un diagnostic organisationnel portant sur différents aspects du milieu de travail dont la SST, la charge de travail, les communications internes, et la reconnaissance. Un plan d'action a également été élaboré et est déployé graduellement.



L'équipe de direction de PJCCI est composée de Claude Lachance, Nathalie Lessard, Sandra Martel, André Morin, Robert Sauvé et Catherine Tremblay.

Santé et sécurité du travail

L'engagement ferme de la Société en matière de SST touche tous les volets de ses activités. La mise à jour du programme de gestion en SST se poursuit afin que PJCCI réponde à ses obligations en vertu de la partie II – Santé et Sécurité du *Code canadien du travail*. Ce programme couvre maintenant la gestion des observations, des inspections et des audits SST, en plus de nombreuses procédures de travail sécuritaire. Par ailleurs, des formations destinées au personnel ont été élaborées et l'implantation du programme de formation SST se poursuit.

La Société maintient et bonifie les exigences contractuelles des activités de surveillance de ses chantiers. L'engagement de la direction, le travail du comité local SST et la participation de tout le personnel contribuent à l'atteinte de ses objectifs en SST.

Bilan SST

15 accidents déclarés (10 premiers soins)
 2 blessures invalidantes
 3 blessures légères

Régime de vérification

Le vérificateur de PJCCI est le vérificateur général du Canada aux termes du *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* Le Bureau du vérificateur général effectue un audit annuel des activités de la Société en conformité avec la LGFP afin de vérifier que les états financiers sont présentés fidèlement selon les principes comptables reconnus et que les opérations ont été effectuées en conformité avec la LGFP, l'acte constitutif et les règlements administratifs.

PJCCI élabore des plans d'audits internes de ses activités sur plusieurs années dans le but de déterminer, entre autres, si ses systèmes de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance lui permettent de s'acquitter de sa mission de façon économique, efficiente et efficace en conformité avec la législation applicable. Pour les réaliser, PJCCI retient les services de firmes externes.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Société traite toute demande d'accès à l'information et de renseignements personnels conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Au cours de l'exercice, la Société a reçu et traité sept demandes d'accès à l'information. Par le biais du chapitre intitulé « Renseignements sur les programmes et les fonds de renseignements », connu auparavant sous le nom « Info Source », la Société fournit de l'information au sujet des fonctions, des programmes, des activités et des fonds de renseignements connexes.

Déplacements, accueil et conférences

Le résumé ci-dessous rend compte des frais de déplacements, d'accueil et de conférences pour l'exercice 2019-2020, en milliers de dollars.

Déplacements	61
Accueil	16
Conférences	41
Total	118



La Première dirigeante Sandra Martel en conférence

Rémunération

Le gouverneur en conseil fixe le barème de la rémunération du Président et des autres membres du Conseil ainsi que de la Première dirigeante.

La rémunération du Président et des autres membres du Conseil est conforme aux Lignes directrices concernant la rémunération des titulaires à temps partiel nommés par le gouverneur en conseil dans les sociétés d'État et à l'article 108 de la LGFP. Le Président du Conseil reçoit des honoraires annuels de 7 500 \$, alors que les autres membres du Conseil reçoivent 3 800 \$. De plus, tous bénéficient d'un taux journalier de 300 \$ pour assister aux réunions du conseil d'administration et des comités. Les dépenses raisonnables encourues par les membres du Conseil dans le cadre de leurs fonctions, y compris les déplacements, l'hébergement et les repas, sont remboursées.

Les conditions d'embauche de la Première dirigeante sont énoncées dans les Modalités applicables aux personnes nommées par le gouverneur en conseil. L'échelle salariale de la Première dirigeante (PPD 3) varie de 188 500 \$ à 221 700 \$. Elle ne bénéficie d'aucun taux journalier pour assister aux réunions du conseil d'administration. Tel que prévu au Programme de gestion du rendement des premiers dirigeants de sociétés d'État, le gouverneur en conseil peut également accorder à la Première dirigeante une prime au rendement pouvant atteindre 15 % de son salaire de base, en fonction du degré de réalisation de ses principaux objectifs de rendement.

Environnement et développement durable

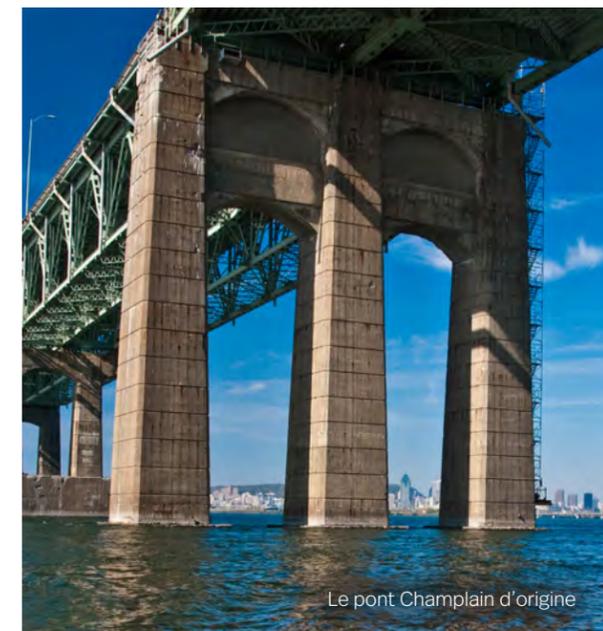
Au-delà de la réalisation de ses projets d'infrastructures, l'engagement de PJCCI inclut également une saine gestion de l'organisation, la protection de l'environnement et le souci de générer un impact positif pour la collectivité. En matière de protection de l'environnement, PJCCI déploie diverses initiatives.

Réduction des impacts environnementaux

Avec l'entrée en vigueur en août 2019 de la *Loi sur l'évaluation d'impact* et afin de minimiser l'impact de ses activités sur l'environnement, PJCCI a ajusté ses processus d'évaluation des effets de ses projets sur l'environnement, en plus de définir et de mettre en place des mesures d'atténuation.

Mise en valeur de la biodiversité

Des inventaires de la biodiversité sont en cours sur les différentes structures de la Société, notamment des inventaires de faucons pèlerins, d'hirondelles à front blanc et de chauves-souris. L'objectif est de préserver la biodiversité dans ces secteurs.



Le pont Champlain d'origine



Un des habitats de poisson près du pont Champlain

Connaissance et gestion des terrains contaminés

La Société souhaite améliorer sa stratégie d'assainissement de ses terrains. Pour ce faire, elle a amorcé l'élaboration d'un registre et la cartographie de ses terrains contaminés. De plus, PJCCI est à élaborer un plan de gestion de ses données existantes qui facilitera leur mise à jour et leur communication aux parties prenantes. Ainsi la Société assure son positionnement dans l'attribution des subventions dans le cadre du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (PASCF).

Système de gestion environnementale

Dans le but de mieux maîtriser la gestion environnementale de l'ensemble de ses activités, PJCCI vise l'utilisation de la norme ISO 14001 pour évaluer ses systèmes actuels afin de les bonifier ou de mettre en place de nouveaux systèmes.

Plan d'action en matière de développement durable

La stratégie de développement durable de PJCCI, assortie d'objectifs et d'un plan d'action quinquennal, se structure autour de trois piliers : la gestion d'entreprise responsable, les infrastructures durables et la création de valeur sociale.

Le plan de développement durable de PJCCI a été élaboré en s'appuyant sur les référentiels internationaux en la matière, particulièrement la *Global Reporting Initiative* et la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des entreprises. Ce plan s'arrime également aux orientations de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) ainsi qu'aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies, tels qu'illustrés dans la section Développement durable de notre site Internet à jacquescartierchamplain.ca.

Le comité de développement durable de PJCCI tient huit rencontres par année et est composé des membres de la haute direction et de gestionnaires de différents services, qui pilotent la mise en œuvre du plan de développement durable.

Principales réalisations de 2019-2020 :

- + renouvellement du Plan d'action de développement durable selon un cycle triennal s'arrimant avec la *Loi fédérale sur le développement durable* et la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD), ainsi qu'aux objectifs de l'Organisation des Nations Unies;
- + élaboration d'un système corporatif d'engagement et de gestion des parties prenantes;
- + déploiement du premier guide d'approvisionnement responsable de la Société;
- + élaboration d'une première stratégie d'adaptation aux changements climatiques selon le protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques, en collaboration avec Ressources naturelles Canada et Ingénieurs Canada;
- + début de l'analyse du cycle de vie permettant de définir une première empreinte environnementale complète de toutes les activités de PJCCI, en réponse aux objectifs canadiens en matière d'écologisation du gouvernement.



Le pont Champlain d'origine et son environnement

Plan d'action 2020-2023 en matière de développement durable

« Durant l'exercice 2019-2020, la Société a complété son plan d'action quinquennal visant l'intégration du développement durable à ses activités. En 2020-2021, elle amorcera un nouveau plan triennal, arrimé notamment aux exigences de la SFDD et aux objectifs de l'ONU en matière de développement durable, » indique Sandra Martel, Première dirigeante.

Le nouveau plan triennal 2020-2023 inclura notamment les actions suivantes :

- + élaboration d'une série de formations internes en matière de développement durable;
- + déploiement des programmes de développement durable dès les premières phases de planification des projets;
- + contribution aux cibles canadiennes en matière de changements climatiques;
- + optimisation de l'engagement des parties prenantes tout au long du cycle de vie des projets.



Le pont Jacques-Cartier

Empreinte environnementale élargie

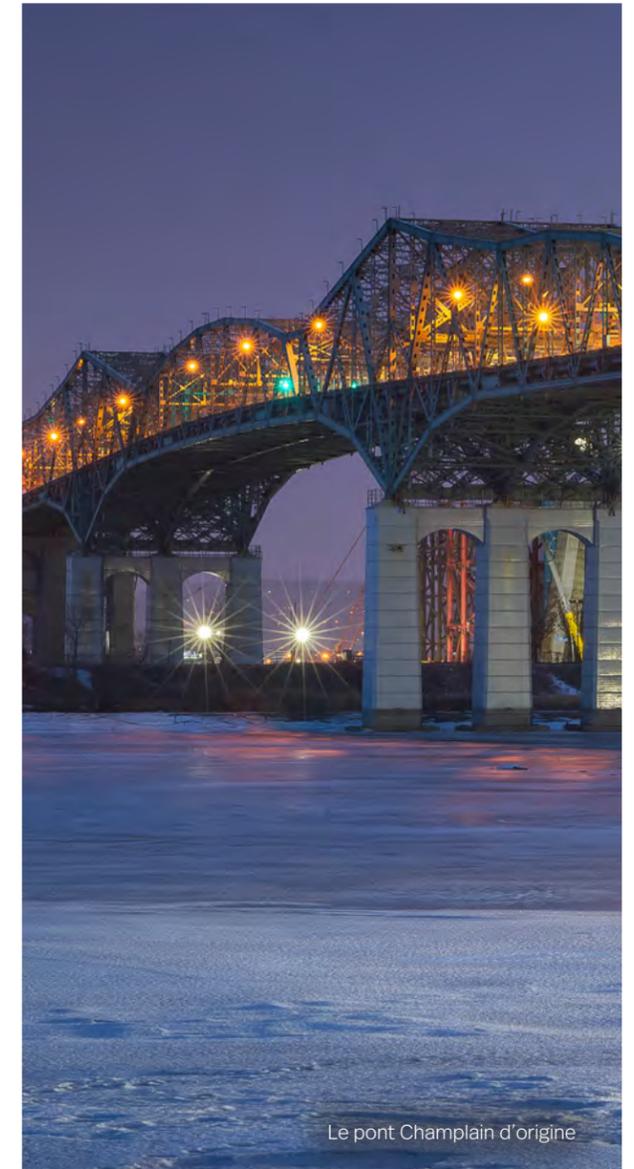
Depuis plusieurs années, PJCCI assure le suivi de l'empreinte environnementale de ses activités administratives. La Société travaille donc à un calculateur de GES qui intègre toutes ses sphères d'activité, dont les activités de construction ainsi que d'opération et d'entretien des structures. Les matériaux de construction, l'équipement électrique et l'opération de la machinerie s'ajouteront prochainement au calcul de son empreinte environnementale.

Une deuxième vie pour les articles de bureau

Parmi ses initiatives environnementales, la Société récupère les cartouches d'encre vides et les remet à la Fondation Mira qui les vend à des entreprises de recyclage; les fonds récoltés permettent d'offrir le soutien à une clientèle de services adaptés. De plus, depuis trois ans, les articles d'écriture de tout genre sont recueillis à des fins de recyclage, limitant ainsi les déchets allant à l'enfouissement. Depuis sa mise en place, cette initiative a permis de récupérer près de 800 items.



Environnement de travail de PJCCI



Le pont Champlain d'origine

TABLEAU DES ACTIVITÉS DE PJCCI SELON LEUR SCOPE, LEURS ÉMISSIONS ET L'ÉNERGIE QU'ELLES CONSOMMENT (EXERCICE 2019-2020)

	SCOPE 1 Émissions directes (Flotte de véhicules et gaz naturel consommé)	SCOPE 2 Émissions indirectes (Électricité)	SCOPE 3 Autres émissions indirectes (Transport des employés domicile-travail)
ÉMISSION (tonnes équivalentes de CO ₂)	156,3	4,9	375,1
ÉNERGIE (gigajoules)	2440,6	9750,3	s.o.

Notes:

1. La méthodologie du "GHG Protocol" est utilisée, et les gaz compris dans le calcul sont le CO₂, le CH₄ et le N₂O.
2. Les facteurs d'émissions proviennent principalement du Rapport d'inventaire national des GES du Canada (1990-2017).

8

ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Le pont Jacques-Cartier illuminé

Enjeux stratégiques et risques

Sécurité et pérennité des infrastructures

Les infrastructures exploitées et entretenues par PJCCI ont été exposées à une circulation lourde, à des conditions climatiques rigoureuses et à une utilisation abondante de sels de voirie. L'âge de ces infrastructures, le financement requis pour en assurer l'entretien et la réparation de même que des actes délibérés comme le terrorisme, le vandalisme ou même les manifestations représentent des risques réels.

Toute fermeture de voies, d'un pont ou de la voie maritime, pourrait avoir une incidence sur :

- la sécurité des usagers;
- l'économie régionale et nationale;
- la réputation de PJCCI et du Canada.

Afin de déterminer l'état réel de ses structures et leur niveau d'endommagement, PJCCI s'est dotée d'un plan de gestion et d'inspection. Les inspections, les études de capacité portante, l'instrumentation et les projets de recherche appliqués aux ouvrages sont les sources principales d'information permettant à PJCCI de gérer les risques associés à la sécurité des ouvrages, de prioriser les interventions et de préparer un plan d'investissement sur une période de dix (10) ans. Les travaux sont déterminés dans une prospective à plus long terme, visant à assurer la pérennité des ouvrages et à prolonger leur durée de vie utile selon la vision établie pour chacune des structures.

PJCCI a entrepris un important programme de réparation et d'entretien grâce au financement reçu dans le cadre du Budget 2018 en vue de prolonger la vie utile des structures dont elle est responsable.

Par ailleurs, la Société dispose d'un plan de mesures d'urgence et collabore avec d'autres partenaires afin d'assurer la cohésion dans les approches et les procédures d'urgence. PJCCI organise périodiquement des réunions de suivi et des plans de collaboration avec les services policiers pour gérer les risques liés au terrorisme, vandalisme et manifestations. Des systèmes de surveillance sont installés sur certaines structures pour permettre une surveillance en continu.

Financement durable

PJCCI a reçu du financement jusqu'en 2022-2023. Ce financement lui permet de procéder aux inspections et à l'entretien, atténuant ainsi les risques associés à la dégradation des ponts et structures.

PJCCI continue de collaborer avec Infrastructure Canada pour définir les besoins en matière de financement à court et à long termes avec un plan de financement décennal révisé annuellement.

Des réserves pour risques ont été prévues relativement aux coûts des services professionnels et de construction et devraient suffire pour couvrir les travaux ou les événements imprévus. De plus, PJCCI réutilise les fonds dégagés au fur et à mesure de la réalisation du programme d'entretien pour accélérer certains travaux prioritaires.

Gestion des actifs

Suivant les récentes transformations organisationnelles, la direction principale de la gestion d'actifs englobe dorénavant les directions Planification, Expert/Inspection ainsi qu'Environnement et Développement durable, et depuis septembre 2019, la direction Recherche et applications (DRA), confirmant ainsi le positionnement de PJCCI comme un chef de file en gestion d'infrastructures majeures à titre d'expert innovant, de leader en mobilité, et d'acteur social et urbain.

En ce sens, une approche élargie et globale de l'état réel des actifs sous la gestion de PJCCI est maintenant mise en place. Cette approche englobe l'inspection des ouvrages d'art, les diagnostics et les diverses études telles que les capacités portantes et les courbes de dégradation, ce qui lui permet dorénavant de dresser des bilans complets de ses actifs, d'en déterminer l'état et d'évaluer dans certains cas avec précision l'indice de désuétude et les courbes de dégrada-

tion qui sont nécessaires à l'élaboration des plans d'investissement à court et long terme de maintien des actifs dans le but d'en assurer la sécurité et la pérennité.

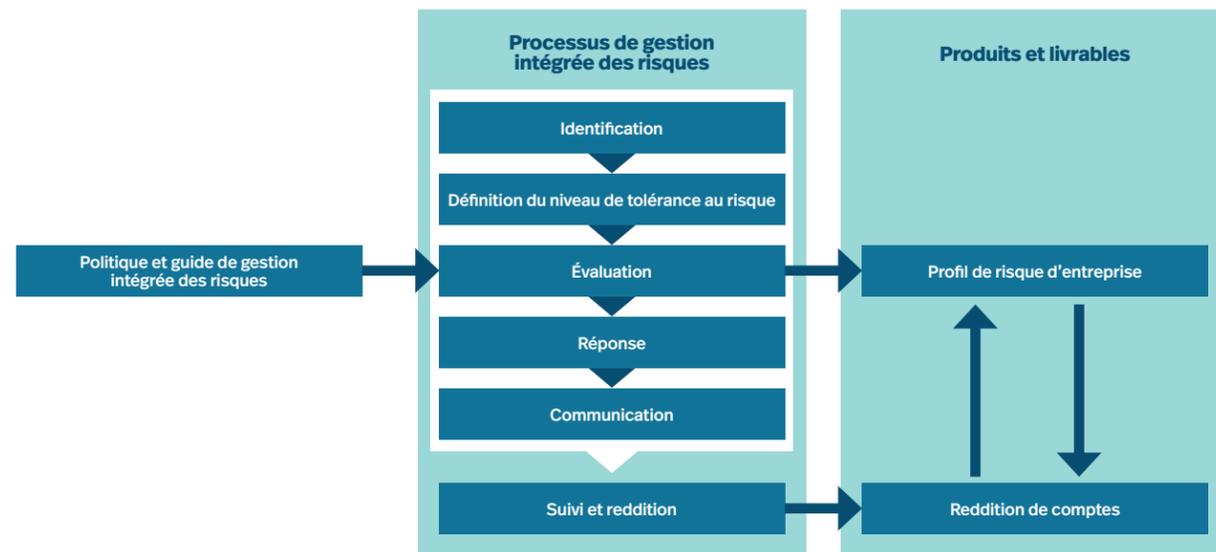
L'optimisation des investissements dans la réfection et le remplacement de structures passe par un approfondissement des connaissances. Les coûts de réfection et de remplacement de structures pourraient être réduits et/ou repoussés de façon significative grâce à l'intégration des résultats et des recherches aux projets pertinents.

La DRA pilote une douzaine de projets de recherche et développement annuellement. Les principaux domaines de recherche qui sont ciblés concernent les critères d'évaluation de capacité de structures âgées, l'instrumentation, la validation des charges appliquées sur les ouvrages, les matériaux, la durabilité et la pérennité des ouvrages existants.

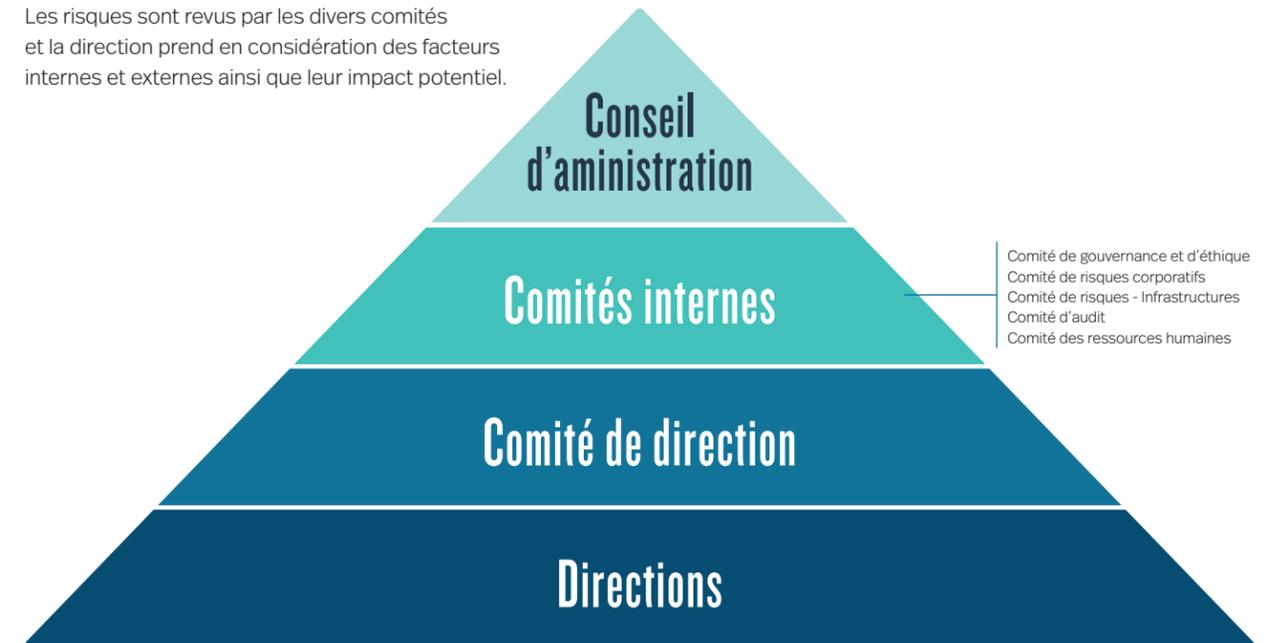
Risques et mesures d'atténuation connexes

Approche de la gestion intégrée des risques

PJCCI utilise une méthode de gestion intégrée des risques pour s'assurer que les risques corporatifs, d'actifs et de projets sont pris en compte à toutes les étapes du cycle d'activités, du processus de planification stratégique jusqu'aux opérations courantes, et ce, à tous les paliers de l'organisation. L'accent est mis sur l'identification et l'atténuation des risques qui pourraient nuire à l'exécution de ses priorités stratégiques.



Les risques sont revus par les divers comités et la direction prend en considération des facteurs internes et externes ainsi que leur impact potentiel.



Identification des risques

Pour l'évaluation des risques inhérents et résiduels, PJCCI utilise une matrice (sévérité globale du risque) en tenant compte de la probabilité d'occurrence d'un risque et son incidence (impact), soit les conséquences potentielles pour PJCCI. Cette matrice offre une vision claire des enjeux, de leur évolution et de l'importance des mesures d'atténuation pour réduire les impacts négatifs.

Grâce à cette méthodologie d'identification des risques, PJCCI a une compréhension détaillée de tous les risques et de leurs diverses composantes, ce qui permet d'élaborer des plans d'action spécifiques destinés à réduire le risque résiduel. L'évaluation des risques porte sur les points suivants :

- Risque inhérent;
- Composantes du risque;
- Scénarios de risque, implications et impacts;
- Mesures d'atténuation et facteurs d'atténuation; et
- Tendance relative au risque résiduel.

De son exercice d'identification des risques, quatorze (14) risques corporatifs ont été identifiés, à savoir :

1. Santé et sécurité au travail;
2. Santé et sécurité sur les chantiers impliquant les fournisseurs;
3. Recrutement et rétention;
4. Leadership, succession et relève;
5. Modèle de gestion - performance;
6. Mesure de performance;
7. Inexécution du contrat ou retard dans les délais de livraison;
8. Coûts additionnels non prévus - planification et prévision;
9. Environnement politique;
10. Litiges en matière contractuelle et réclamations;
11. Interruption ou défaillance des systèmes;
12. Sécurité des systèmes d'information;
13. Prise de décisions - gestion de l'information;
14. Infrastructure technologique et qualité de l'information de gestion.

Suite à l'évaluation des mesures d'atténuation en place, deux (2) des quatorze (14) risques ont été évalués comme ayant un niveau de risque résiduel élevé, soit :

- Santé et sécurité au travail;
- Santé et sécurité sur les chantiers impliquant les fournisseurs.

Des mesures d'atténuation ont été ainsi identifiées et mises en œuvre.

Catégorie / Titre / Description du risque	Mesures d'atténuation	Niveau de risque résiduel
Santé et sécurité au travail <ul style="list-style-type: none"> Environnement de travail pour assurer la santé et la sécurité des employés de PJCCI. Mettre à risque les employés de PJCCI ou le public en général. 	<ul style="list-style-type: none"> Procédures de gestion de la SST. Présence des gestionnaires sur le terrain. Partage d'information aux réunions d'équipe des services. Plan de communication pour rappeler les enjeux et procédures. Plan de gestion des compétences incluant la liste des formations obligatoires par type d'emploi. Surveillance des résultats des efforts de prévention à moyen/long terme. 	Élevé
Santé et sécurité sur les chantiers impliquant les fournisseurs <ul style="list-style-type: none"> Ne pas prendre les moyens appropriés pour prévenir ou détecter une exposition aux risques. Mettre à risque leurs employés, les employés de PJCCI ou le public en général. 	<ul style="list-style-type: none"> Plan de prévention spécifique à chaque contrat. Surveillance SST sur les chantiers. Formations, documentation et équipements de protection individuelle accessibles aux employés internes qui se rendent sur les chantiers. Validation des compétences des employés des fournisseurs. Inspections effectuées sur les chantiers et suivis de mesures correctives. Visites SST avant la mise en service des ouvrages/actifs suite à la complétion des travaux pour identifier tout risque potentiel à la sécurité des usagers. Évaluation des accidents et de tous événements ou observations survenus, identification des tendances et mise en place des mesures correctives génériques. 	Élevé

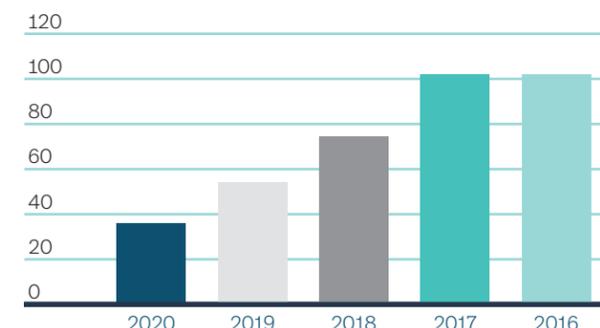
Analyse des résultats

État de la situation financière

Actifs financiers

Les actifs financiers ont atteint 35,3 M\$ au 31 mars 2020 (2019 – 53,1 M\$). Cette diminution de 17,8 M\$ provient principalement de la diminution de la trésorerie. La situation de trésorerie demeure liée de près aux versements des crédits parlementaires du gouvernement fédéral et est liée en majeure partie à la diminution des comptes à payer aux fournisseurs de l'ordre de 13,4 M\$. Au 31 mars 2020, le montant à recevoir des ministères et organismes gouvernementaux a atteint 1,2 M\$ (2019 – 1,4 M\$).

Actifs financiers (en M\$)



Immobilisations corporelles

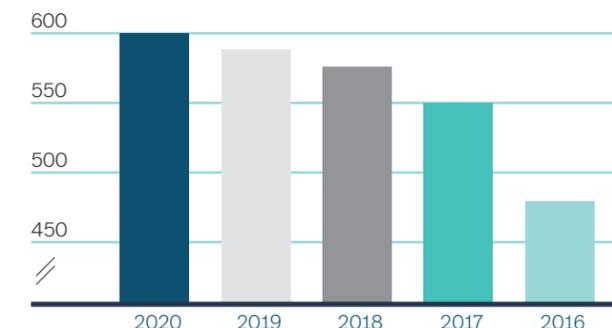
Les immobilisations corporelles, qui comprennent notamment les ponts, les routes et les structures connexes dont la durée de vie utile est limitée, sont amorties sur leur durée de vie utile. Cette dernière est basée sur les estimations que la direction a établies quant à la durée de service de ces biens et fait l'objet d'un examen périodique destiné à en confirmer la validité. En raison de la longue durée de vie des immobilisations corporelles et des montants en cause, tout changement des estimations pourrait avoir un effet important sur les états financiers. La dégradation des actifs à long terme fait l'objet d'une vérification lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il est impossible de récupérer leur valeur comptable à partir de mouvements de trésorerie futurs. Si les conditions à venir devaient se dégrader par rapport à la meilleure estimation de la direction quant aux principales hypothèses économiques et si les flux de trésorerie associés devaient diminuer considérablement, la Société pourrait éventuellement devoir assumer d'importantes charges à la suite de la moins-value de ses immobilisations corporelles.

La Société engage des charges pour l'entretien de ses immobilisations corporelles. Un grand nombre de ces charges s'inscrivent dans le cadre de grands projets pluriannuels d'infrastructure. En comptabilisant ces charges, la direction doit faire des estimations importantes quant à l'avancement des travaux réalisés afin de pouvoir évaluer le passif en fin d'exercice. Un changement du pourcentage estimé de l'avancement des travaux pourrait avoir un effet sensible sur la valeur estimée des charges ou des immobilisations corporelles qui sont comptabilisées.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers se situent à 607,5 M\$ (2019 – 590,8 M\$), ayant augmenté de 16,7 M\$ durant la période (2019 – 8,9 M\$). Cette augmentation provient principalement des immobilisations corporelles qui représentent 606,4 M\$ (2019 – 590,0 M\$), soit une augmentation nette de 16,4 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2019 – 8,7 M\$). Les investissements importants pour l'année comprennent principalement des travaux d'immobilisations au pont Jacques-Cartier de 26,9 M\$, au pont Honoré-Mercier de 12,1 M\$, au tunnel de Melocheville de 6,8 M\$ et à l'autoroute Bonaventure de 1,7 M\$. Au cours de l'exercice 2014-2015, la Société a cessé de traiter en immobilisation les nouveaux investissements relatifs au pont Champlain d'origine. Par conséquent, des dépenses de travaux majeurs sur cette structure de l'ordre de 12,3 M\$ ont été imputées aux résultats. Les immobilisations sont payées en quasi-totalité par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. L'amortissement de la période, au montant de 32,9 M\$ (2019 – 40,9 M\$), vient réduire les investissements de la période en ce qui a trait aux immobilisations corporelles.

Actifs non financiers (en M\$)

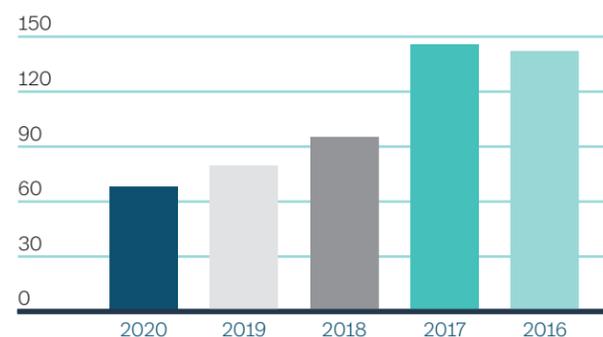


Passifs

Les passifs de 68,4 M\$ (2019 – 78,0 M\$) ont diminué de 9,6 M\$ durant la période (2019 – 17,1 M\$). Cette diminution provient principalement de la diminution des créditeurs et charges à payer ainsi que des retenues contractuelles à payer.

Les créditeurs et charges à payer ont diminué de 15,3 M\$ au cours de l'exercice (2019 – 13,3 M\$) et atteignent 29,0 M\$ (2019 – 44,3 M\$). La variation est attribuable principalement à la diminution des comptes à payer relatifs aux travaux majeurs.

Passifs (en M\$)



Pour mener à bien les travaux sur ses structures, la Société a adjugé des contrats de construction qui prévoient la retenue d'une partie des montants à payer jusqu'à l'achèvement des travaux dans le respect des exigences du contrat de construction et aux fins de garantie. Ces retenues contractuelles ont atteint 4,2 M\$ au 31 mars 2020 (2019 – 6,4 M\$) principalement pour des projets aux ponts Champlain d'origine, Jacques-Cartier et Honoré-Mercier. Une partie de ces montants deviendra payable à l'émission d'un certificat provisoire d'achèvement des travaux, et une autre partie deviendra payable environ une année plus tard après la fin de la période de garantie. La diminution de 2,2 M\$ (2019 – diminution de 5,8 M\$) constatée au cours de l'exercice 2019-2020 est donc liée à l'achèvement de travaux ou la fin de périodes de garantie entraînant la libération de retenues selon les termes des contrats ainsi qu'à l'augmentation moins importante des charges d'entretien des actifs et des immobilisations.

Obligations environnementales

Les obligations environnementales, présentées à l'État de la situation financière, s'élèvent à 34,4 M\$ (2019 – 26,6 M\$) et représentent principalement un passif au titre d'obligations environnementales en lien avec le confinement, le traitement et le pompage des eaux souterraines contaminées des terrains dans le secteur de l'autoroute Bonaventure, comme l'indique la note 7 des états financiers. Les estimations à la base de ce passif tiennent compte de la nature à long terme des mesures nécessaires de confinement, de traitement et de pompage des eaux. Les changements quant à l'ampleur des coûts estimés pourraient avoir un effet important sur les états financiers.

L'augmentation de 7,8 M\$ au cours de l'exercice (2019 – 2,2 M\$) s'explique, en grande partie, par la comptabilisation d'un nouveau passif au titre d'obligations environnementales de 6,6 M\$ en lien avec les mesures d'assainissement ou les stratégies de gestion de risques qui sont prévues dans les secteurs du pont Jacques-Cartier et du pont Champlain d'origine.

Changement de méthode comptable

Périodiquement, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public publie de nouvelles normes comptables que la direction examine pour établir leur application ou non à la Société. Au cours de l'année financière, aucune nouvelle norme comptable ayant une incidence sur la Société n'a été adoptée.

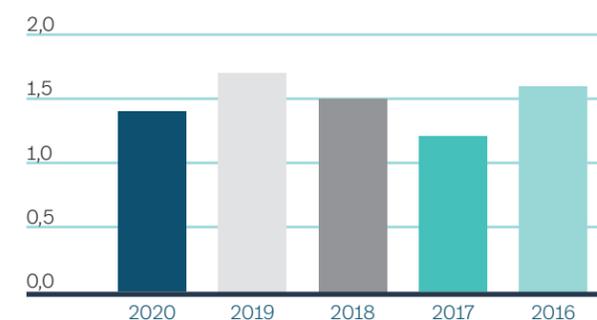
États des résultats

Revenus

Les revenus de la Société au 31 mars 2020 ont été de 1,4 M\$ (2019 – 1,7 M\$), soit une diminution de 0,3 M\$ par rapport à l'exercice financier précédent (2019 – augmentation de 0,2 M\$).

Les revenus, bien qu'impactés par les conditions et la fin des différents engagements commerciaux, sont demeurés relativement stables.

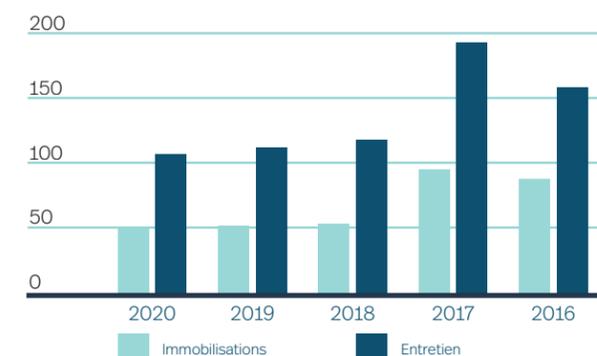
Revenus (en M\$)



Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires constatés à l'État des résultats totalisent 155,7 M\$ au 31 mars 2020 (2019 – 161,3 M\$). Ces crédits sont répartis entre les charges qui représentent 106,6 M\$ (2019 – 111,0 M\$) et les immobilisations qui représentent 49,1 M\$ (2019 – 50,3 M\$).

Crédits parlementaires (en M\$)



Les crédits parlementaires constituent la principale source de financement des activités de la Société. Pour 2019-2020, les crédits accordés au budget de PJCCI étaient de 322,7 M\$ (2019 – 355,3 M\$). Suite à des reports de fonds approuvés en cours d'année, les crédits parlementaires prévus s'éle-

vaient à 251,1 M\$, soit une diminution de 71,6 M\$. L'utilisation de crédits parlementaires dans l'acquittement des charges de l'année a été de 62,0 % soit 155,7 M\$ (2019 – 45,4 % soit 161,3 M\$).

L'utilisation des crédits parlementaires attribuables aux charges de fonctionnement, entretien et administration, est inférieure de 9,3 % par rapport aux crédits prévus alloués à ces types de charges.

En ce qui a trait aux travaux majeurs, les crédits parlementaires prévus pour 2019-2020 étaient de 203,6 M\$, dont 60,2 M\$ pour le pont Champlain d'origine, incluant le projet de déconstruction. La valeur des travaux réalisés au cours de l'année a été de 115,5 M\$, dont 16,0 M\$ pour le pont Champlain d'origine.

En excluant le pont Champlain d'origine et le projet de déconstruction, les sommes non utilisées totalisent 44,0 M\$ soit 30,7 % du budget prévu de 143,5 M\$. L'écart s'explique principalement par ce qui suit :

- 13,9 M\$ de travaux réalisés non budgétisés;
- 43,9 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- 10,0 M\$ de coûts supplémentaires provenant de contrats adjugés à un montant supérieur à celui budgété;
- 15,8 M\$ de fonds budgétisés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques.

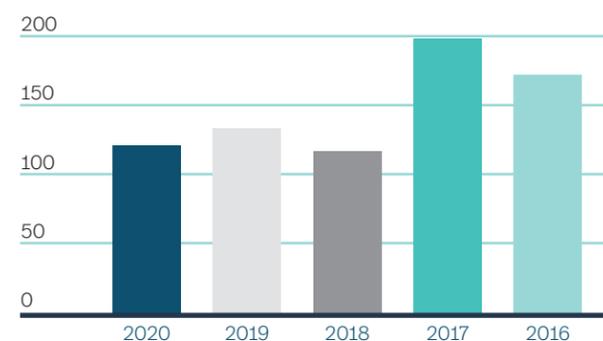
Pour le pont Champlain d'origine, incluant le projet de déconstruction, les sommes non utilisées totalisent 44,1 M\$ soit 73,4 % du budget prévu de 60,2 M\$. L'écart s'explique principalement par ce qui suit :

- 2,6 M\$ de travaux réalisés non budgétisés liés au maintien prolongé du pont;
- 7,3 M\$ de travaux et services professionnels prévus, mais non réalisés;
- 32,2 M\$ de fonds budgétisés non utilisés pour des services professionnels et des travaux à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques;
- 8,1 M\$ de fonds budgétisés non utilisés dans le cadre du projet de déconstruction dû à :
 - 5,3 M\$ de travaux prévus mais non réalisés;
 - 2,8 M\$ de fonds budgétisés non utilisés pour des services professionnels à déterminer et à réaliser dans le cadre de stratégies d'atténuation des risques.

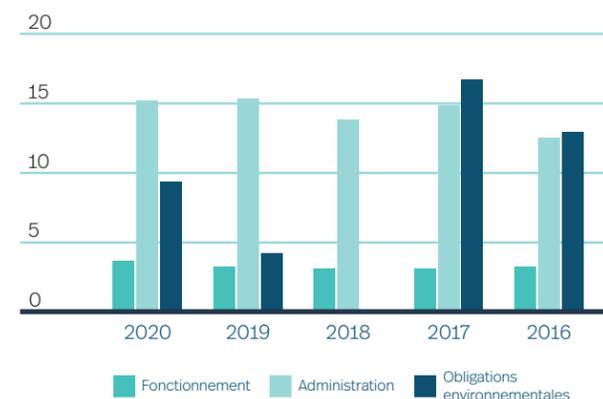
Charges

Les charges de la Société ont été de 148,8 M\$ (2019 – 156,5 M\$). La diminution des charges de 7,7 M\$ (2019 – augmentation de 26,6 M\$) est principalement attribuable à une diminution des charges d'entretien de 12,5 M\$ (2019 – augmentation de 17,5 M\$), une augmentation globale de 0,4 M\$ (2019 – 1,4 M\$) des charges de fonctionnement et d'administration ainsi qu'à l'augmentation de 5,2 M\$ (2019 – 6,9 M\$) des charges d'obligations environnementales attribuables à la révision des taux et des hypothèses.

Charge d'entretien (en M\$)



Autres charges (en M\$)



Entretien

Les charges d'entretien de 120,5 M\$ (2019 – 133,1 M\$) représentent une diminution de 9,4 % par rapport aux charges de l'année précédente (2019 – augmentation de 15,1 %). L'écart provient principalement du type de coûts engagés dans le cadre du programme de travaux majeurs, au regard de la politique sur la capitalisation des immobilisations et amortissement de la Société, ainsi que de la diminution de la charge d'amortissement de 8,1 M\$.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont été de 3,6 M\$ (2019 – 3,2 M\$). Les charges de fonctionnement augmentent de 12,5 % principalement suite à l'entrée en vigueur d'un nouveau contrat pour les services de patrouilles policières sur les infrastructures.

Administration

Les charges administratives ont été de 15,2 M\$ (2019 – 15,3 M\$). Les charges d'administration sont demeurées stable par rapport à l'exercice financier précédent (2019 – augmentation de 10,1 %).

Obligations environnementales

Les charges relatives aux obligations environnementales s'élevèrent à 9,4 M\$ (2019 – 4,2 M\$) et comprennent une provision supplémentaire pour les coûts prévus d'assainissement ou de gestion de risques en lien avec les terrains contaminés sous le pont Jacques-Cartier et le pont Champlain d'origine.

État des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie de la Société dépendent principalement de la date de la réception du financement du gouvernement du Canada pour les dépenses liées aux projets et aux travaux d'entretien. Ce financement est émis uniquement sur demande à la suite de la comptabilisation des valeurs acquises pour les travaux ainsi que des biens et services reçus.

Rétrospective financière des cinq derniers exercices

EXERCICE CLOS LE 31 MARS (EN MILLIONS DE DOLLARS)

	2020	2019	2018	2017	2016
	\$	\$	\$	\$	\$
REVENUS					
Baux et permis	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7
Intérêts et autres sources	0,8	1,1	0,9	0,6	0,9
Total des revenus	1,4	1,7	1,5	1,2	1,6
CHARGES					
Entretien	120,6	133,1	115,6	195,4	171,6
Fonctionnement	3,6	3,2	3,1	3,1	3,2
Administration	15,2	15,3	13,9	14,8	12,5
Obligations environnementales	9,4	4,2	(2,7)	16,7	12,9
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	0,7	-	1,3	30,7
Total des charges	148,8	156,5	129,9	231,3	230,9
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(147,4)	(154,8)	(128,4)	(230,1)	(229,3)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	106,6	111,1	117,4	191,9	157,9
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	49,1	50,3	52,8	94,3	87,4
Paiements de transfert – Autres	0,3	-	-	-	-
Excédent accumulé lié aux activités	8,6	6,6	41,8	56,1	16,0

NOTE

* Suite à une révision par Revenu Québec du statut de la Société prenant effet le 1^{er} octobre 2016, le statut de municipalité assigné à PJCCI aux fins de la taxe sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ), a été révoqué. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2016, la Société se qualifie au régime d'organisme sans but lucratif (OSBL) concernant l'application de ces deux taxes. Par conséquent, depuis cette date, PJCCI a droit aux remboursements partiels de la TPS et de la TVQ de 50 %.



ÉTATS FINANCIERS

Le pont Honoré-Mercier au coucher du soleil

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

La direction de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (« la Société ») est responsable de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Cette responsabilité implique la sélection de principes comptables appropriés et la capacité de faire preuve de jugement dans l'établissement d'estimations raisonnables.

La direction maintient des systèmes financiers et des contrôles internes appropriés. Ces systèmes et pratiques sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs de la Société sont protégés adéquatement, que ses ressources sont gérées de façon économique et efficiente et que ses opérations sont réalisées avec efficacité. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations de la Société sont dûment autorisées et effectuées en conformité avec l'instruction émise en vertu de l'article 89 et la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* pris en vertu de la *Loi maritime du Canada* et les statuts et règlements administratifs de la Société.

Le conseil d'administration est composé de six (6) administrateurs et de la Première dirigeante de la Société. Celui-ci, par l'entremise du comité d'audit, veille à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne. Le comité d'audit rencontre la direction et les auditeurs pour examiner comment chacun s'acquitte de ses responsabilités et pour discuter de l'audit, des contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Les états financiers sont révisés et approuvés par le conseil d'administration sur la recommandation du comité d'audit.

Le Bureau du vérificateur général du Canada audite les états financiers de la Société et son rapport indique l'étendue de son audit et son opinion sur les états financiers.

La Première dirigeante,

Sandra Martel, ing.

Le 25 juin 2020



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et l'état des résultats, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non

dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, le *Règlement sur les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.* de la *Loi maritime du Canada*, les statuts et les règlements administratifs de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée ainsi que l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes comptables canadiennes pour le secteur public ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Tina Swiderski, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, Canada
Le 25 juin 2020

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2020 \$	2019 \$
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie	33 506 048	47 832 852
Débiteurs (Note 3)	1 841 819	5 269 957
Total des actifs financiers	35 347 867	53 102 809
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (Note 4)	29 003 524	44 294 972
Avantages sociaux futurs (Note 5)	530 545	495 762
Retenues contractuelles (Note 6)	4 214 047	6 361 494
Revenus reportés	229 907	269 436
Obligations environnementales (Note 7)	34 396 000	26 592 000
Total des passifs	68 374 023	78 013 664
Dette nette	(33 026 156)	(24 910 855)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (Note 8)	606 449 339	590 018 168
Charges payées d'avance	1 065 886	789 367
Total des actifs non financiers	607 515 225	590 807 535
Excédent accumulé	574 489 069	565 896 680

ÉVENTUALITÉS, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE (NOTES 10, 11 ET 15).

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration :



Administrateur



Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	Budget \$	2020 Réel \$	2019 Réel \$
REVENUS			
Baux et permis	596 000	565 442	586 430
Intérêts	934 000	782 648	1 065 382
Autres sources	-	69 150	51 051
Total des revenus	1 530 000	1 417 240	1 702 863
CHARGES (NOTE 13)			
Entretien	267 285 000	120 533 177	133 079 931
Fonctionnement	3 431 000	3 632 541	3 175 753
Administration	17 108 000	15 219 622	15 299 251
Obligations environnementales	(2 103 000)	9 407 394	4 241 026
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	6 366	670 137
Total des charges	285 721 000	148 799 100	156 466 098
Déficit avant financement du Gouvernement du Canada	(284 191 000)	(147 381 860)	(154 763 235)
Portion des paiements de transfert pour les charges d'exploitation	250 507 000	106 611 567	111 056 113
Portion des paiements de transfert pour les immobilisations corporelles	72 181 000	49 047 732	50 274 128
Paiements de transfert - Autres (Note 12)	-	314 950	-
Excédent lié aux activités	38 497 000	8 592 389	6 567 006
Excédent accumulé lié aux activités au début de l'exercice	604 569 000	565 896 680	559 329 674
Excédent accumulé lié aux activités à la fin de l'exercice	643 066 000	574 489 069	565 896 680

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	Budget	2020 Réel	2019 Réel
	\$	\$	\$
Excédent de l'exercice lié aux activités	38 497 000	8 592 389	6 567 006
Acquisition d'immobilisations corporelles (Note 8)	(72 181 000)	(49 362 682)	(50 274 128)
Amortissement des immobilisations corporelles (Note 8)	35 797 000	32 925 145	40 868 152
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(64 000)	(17 500)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	64 000	17 500
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	6 366	670 137
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(36 384 000)	(16 431 171)	(8 735 839)
Acquisition de charges payées d'avance	-	(1 964 303)	(1 366 562)
Utilisation de charges payées d'avance	-	1 687 784	1 198 364
Total de la variation due aux charges payées d'avance	-	(276 519)	(168 198)
(Augmentation) diminution de la dette nette	2 113 000	(8 115 301)	(2 337 031)
Dette nette au début de l'exercice	(20 436 000)	(24 910 855)	(22 573 824)
Dette nette à la fin de l'exercice	(18 323 000)	(33 026 156)	(24 910 855)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent de l'exercice	8 592 389	6 567 006
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Paiement de transfert – Autres (Note 12)	(314 950)	-
Amortissement d'immobilisations corporelles (Note 8)	32 925 145	40 868 152
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	6 366	670 137
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(64 000)	(17 500)
Variation des obligations environnementales	9 120 000	4 084 478
Variation des autres éléments		
Diminution des débiteurs	3 428 138	6 693 409
Diminution des créditeurs et charges à payer	(6 169 712)	(10 067 741)
Augmentation (diminution) des avantages sociaux futurs	34 783	(21 308)
Diminution des retenues contractuelles	(2 147 447)	(5 879 193)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(39 529)	955
Augmentation des charges payées d'avance	(276 519)	(168 198)
Diminution des obligations environnementales	(1 316 000)	(1 894 337)
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	43 778 664	40 835 860
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	64 000	17 500
Sorties de fonds relatives à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(58 169 468)	(53 545 571)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations corporelles	(58 105 468)	(53 528 071)
Diminution de la trésorerie	(14 326 804)	(12 692 211)
Trésorerie au début de l'exercice	47 832 852	60 525 063
Trésorerie à la fin de l'exercice	33 506 048	47 832 852

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2020

1. POUVOIR ET ACTIVITÉS

La société Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (la Société), fut constituée le 3 novembre 1978 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en tant que filiale en propriété exclusive de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent. Le 1^{er} octobre 1998, elle est devenue filiale à 100 % de La Société des ponts fédéraux Limitée (SPFL). Le 13 février 2014, en vertu d'un décret du gouverneur en conseil, la SPFL a cédé la totalité de ses actions de Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée au ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales au nom de Sa Majesté la Reine du chef du Canada. Depuis ce transfert, la Société est une société d'État mère inscrite à la Partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Depuis le 1^{er} décembre 1978, la Société a la responsabilité de la gestion, de l'entretien et du contrôle du pont Jacques-Cartier et du pont Champlain d'origine ainsi que d'une section de l'autoroute Bonaventure. Le 1^{er} octobre 1998, conformément à une directive émise par le ministre des Transports en vertu de la *Loi maritime du Canada*, la Société a obtenu la responsabilité de gérer la section fédérale du pont Honoré-Mercier et le tunnel de Melocheville. Le 2 décembre 1999, la gestion de l'Estacade du pont Champlain (régulateur des glaces) a été transférée du ministre des Transports à la Société. Le 1^{er} avril 2015, un décret

visant le transfert des approches sud et nord du pont Champlain d'origine a fait en sorte que la Société n'est plus responsable de la gestion et de l'entretien des terrains et structures constituant les actifs cédés. Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain d'origine dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

En juillet 2015, la Société a reçu une instruction (*C.P. 2015-1112*) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor du Canada, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales, et pour rendre compte de la mise en œuvre de cette instruction dans son prochain plan d'entreprise. La Société confirme qu'elle rencontre les exigences de l'instruction depuis décembre 2015.

La Société n'est pas assujettie aux lois de l'impôt sur le revenu.

La Société dépend du Gouvernement du Canada pour son financement.

2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

Ces états financiers ont été dressés par la direction selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCCSP).

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les suivantes :

Transferts gouvernementaux

Les paiements de transferts gouvernementaux sont comptabilisés comme produits lorsque le transfert est autorisé et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf dans la mesure où les stipulations entraînent une obligation qui satisfait à la définition d'un passif. Les transferts sont comptabilisés comme produits reportés lorsque les stipulations entraînent la création d'un passif. Le revenu est comptabilisé à l'État des résultats à mesure que les stipulations sont rencontrées. Toute portion des transferts gouvernementaux à laquelle la Société a droit, mais qu'elle n'a pas reçue, est comptabilisée au montant à recevoir du Gouvernement du Canada.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les remplacements et les améliorations importantes qui prolongent la durée de vie des actifs actuels sont capitalisés. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats au moment où ils sont engagés. Les frais qui permettent d'accroître leur capacité de service, leur sécurité ou leur efficacité sont capitalisés.

Les sommes relatives aux projets en voie de réalisation sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé et elles sont amorties conformément à la politique de la Société.

Les immobilisations reçues sous forme d'apport de ministères, d'organismes et de sociétés d'État relevant du Gouvernement du Canada sont comptabilisées à la juste valeur à la date du transfert.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile prévue par composante, selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur les périodes suivantes:

- ✦ Ponts et routes : entre 5 et 48 ans;
- ✦ Véhicules et équipements : entre 3 et 10 ans;
- ✦ Améliorations locatives, le moindre de: la durée de vie utile ou la durée du bail.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges dans l'État des résultats.

Constatation des revenus

Les revenus de baux et permis, d'intérêts, et d'autres sources sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel ils sont gagnés. Les revenus de baux et permis perçus par anticipation sont inscrits comme « Revenus reportés » à l'État de la situation financière.

Avantages sociaux futurs

RÉGIME DE RETRAITE

Tous les employés de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Il s'agit d'un régime contributif à prestations déterminées établi par la loi dont le Gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice financier. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas d'obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou des carences de financement du Régime. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite. La Société n'est pas tenue par la loi de combler les déficits actuariels du Régime.

AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI ET ABSENCES RÉMUNÉRÉES

Les employés ont droit à des jours de congé de maladie et à des indemnités d'accident de travail, tel que le prévoient leurs conditions d'emploi. Les employés de la Société sont assujettis à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*. Ils se voient verser annuellement la portion non utilisée de leurs jours de congé de maladie. Ces paiements annuels sont comptabilisés directement dans les charges courantes de l'exercice. Avant le 9 décembre 2016, les employés syndiqués accumulaient les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables à leur départ. Suite au renouvellement de leur convention collective en décembre 2016, les syndiqués n'ont plus la possibilité d'accumuler les jours de congé de maladie non utilisés qui étaient monnayables au moment de leur départ. Les employés ayant des soldes de congés non utilisés en banque se sont fait offrir de les conserver jusqu'à leur départ ou de les monnayer. De plus, la Société comptabilise le coût des indemnités d'accident de travail à verser lorsque le fait à l'origine de l'obligation se produit. Le passif que représentent ces avantages est établi selon les hypothèses les plus probables de la direction en matière d'évolution des salaires, de l'âge des employés, des années de service, de la probabilité de départ et de l'espérance de vie moyenne. Ces hypothèses sont révisées annuellement. Les avantages postérieurs à l'emploi et les absences rémunérées sont comptabilisés à la valeur actualisée.

Obligations environnementales

Lorsque la Société accepte la responsabilité face à des sites dont la contamination dépasse les normes environnementales, prévoit d'abandonner des avantages économiques futurs à cet effet et lorsque le montant en cause peut être estimé de façon raisonnable, une obligation au titre de l'assainissement des sites contaminés est comptabilisée à titre de passif à l'État de la situation financière. Les coûts futurs estimatifs sont comptabilisés comme passif et sont basés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs liés aux coûts les plus probables à engager. S'il s'avère impossible de faire une estimation raisonnable du montant, cette situation sera divulguée par voie de note aux états financiers. Les autres charges associées à des mesures environnementales sont comptabilisées comme charge d'Obligations environnementales au fur et à mesure qu'elles sont encourues.

Instruments financiers

La Société détermine, évalue et gère les risques financiers afin d'en minimiser l'incidence sur ses résultats et sa situation financière. Les risques financiers sont gérés conformément à des critères précis divulgués à la note 14. La Société ne se livre pas à des opérations spéculatives et elle n'utilise pas de dérivés.

La comptabilisation des instruments financiers dépend de leur classification telle que présentée dans le tableau suivant :

CATÉGORIES	INSTRUMENTS FINANCIERS	ÉVALUATION
Actifs financiers	Trésorerie Débiteurs (autres que les taxes à recevoir)	Coût ou coût après amortissement
Passifs financiers	Créditeurs et charges à payer Retenues contractuelles	Coût ou coût après amortissement

Éventualités

Les éventualités résultent des situations incertaines dont le dénouement dépend d'un ou de plusieurs événements futurs. Les éventualités comprennent les passifs éventuels et les actifs éventuels.

Les passifs éventuels sont des passifs potentiels qui pourraient devenir des passifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable qu'un événement survienne et qu'une estimation raisonnable du passif à engager peut être faite, une provision est comptabilisée et une charge est enregistrée. Si la probabilité de l'événement n'est pas déterminable ou que le montant en cause ne peut pas être estimé raisonnablement, une éventualité est présentée dans les notes afférentes aux états financiers.

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui pourraient devenir des actifs réels si un ou des événements futurs se produisaient. S'il est probable que l'événement futur se produise, l'existence de l'actif éventuel est divulguée dans les notes afférentes aux états financiers.

Incertitude relative à la mesure

Lors de la préparation des états financiers, conformément aux NCCSP, la direction doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier de façon significative par rapport à ces estimations.

Les principales estimations utilisées dans la préparation de ces états financiers se rapportent notamment à la durée de vie utile des immobilisations corporelles, aux frais courus relatifs aux travaux majeurs de réfection et aux réclamations de fournisseurs, au passif lié aux avantages sociaux futurs, aux coûts prévus découlant des passifs au titre des obligations environnementales ainsi qu'aux éventualités.

Données budgétaires

Les données budgétaires incluses aux états financiers ont été fournies à titre de comparaison et ont été approuvées par le conseil d'administration.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2020 \$	2019 \$
Somme à recevoir du Gouvernement du Canada	402 327	-
Taxes à recevoir	844 759	1 433 707
Refacturation de travaux à des partenaires d'affaires	88 396	2 311 511
Autres débiteurs	506 337	1 524 739
Total des débiteurs	1 841 819	5 269 957

4. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les crédeurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs et frais courus	27 501 335	40 922 102
Salaires et charges sociales	1 502 189	1 941 444
Sommes à payer au Gouvernement du Canada	-	1 431 426
Total des crédeurs et charges à payer	29 003 524	44 294 972

5. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime de retraite

Tous les employés de la Société participent au Régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »). Le président du Conseil du Trésor du Canada établit les cotisations exigées de l'employeur, lesquelles représentent un multiple des cotisations exigées des employés. Le taux de cotisation de base de la Société en vigueur à la fin de la période s'établissait à 9,63 % (9,66 % en 2019) du salaire annuel versé aux employés embauchés avant le 1^{er} janvier 2013 et à 8,69 % (8,68 % en 2019) du salaire annuel versé aux employés embauchés après le 31 décembre 2012.

Les cotisations au Régime au cours de l'exercice se répartissent comme suit :

	2020 \$	2019 \$
Cotisations de l'employeur	1 643 650	1 516 608
Cotisations des employés	1 566 276	1 468 919

Le gouvernement est tenu par la loi de verser les prestations associées au Régime. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service valide, multiplié par la moyenne des cinq (5) meilleures années salariales consécutives. Les prestations sont coordonnées avec celles du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Avantages postérieurs à l'emploi et absences rémunérées

Pour calculer l'obligation pour les absences rémunérées liée aux congés de maladie accumulés au 9 décembre 2016 des employés ayant fait le choix de les conserver jusqu'à leur départ, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (1,5 % en 2019), un taux d'actualisation de 0,42 % (1,63 % en 2019) et une probabilité de départ des employés de 15 % (15 % en 2019) avant la période d'éligibilité à la retraite.

Pour les avantages postérieurs à l'emploi relatifs aux accidents de travail, la Société a reconnu une obligation totalisant 220 944 \$ (244 338 \$ en 2019). Pour calculer cet avantage postérieur à l'emploi, la Société utilise un taux de croissance de la rémunération de 1,5 % (1,5 % en 2019) et un taux d'actualisation de 0,42 % (1,63 % en 2019) en fonction de l'espérance de vie moyenne de 80 ans (80 ans en 2019) comme hypothèse de fin du paiement de l'indemnité.

Le passif lié aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les éléments suivants :

	2020 \$	2019 \$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	495 762	517 070
Coût des services rendus au cours de l'exercice	68 406	-
Indemnités versées au cours de l'exercice	(33 623)	(21 308)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	530 545	495 762

6. RETENUES CONTRACTUELLES

Les retenues contractuelles (incluant les retenues d'exécution et les retenues de garantie) représentent le total des sommes que la Société retient provisoirement sur les sommes dues à des entrepreneurs durant la réalisation des travaux en vue de garantir l'exécution par ces derniers de leurs obligations portant sur les garanties de rectification et de correction des défauts, vices et malfaçons des travaux réalisés. Les périodes de garantie applicables à chacun des contrats débutent à la suite de l'émission du certificat provisoire d'achèvement des travaux visés. La Société procède alors à la remise de la retenue contractuelle de 5 %

(désignée retenue d'exécution) et retient une nouvelle somme équivalant à 2,5 % à titre de retenue contractuelle (désignée retenue de garantie).

Les contrats prévoient que la Société versera la deuxième portion de 2,5 % de la retenue contractuelle (désignée retenue de garantie) réduite, le cas échéant, de toute somme due par l'entrepreneur en application des clauses du contrat, après l'expiration de la période de garantie.

7. OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

La Société procède à un inventaire de tous les terrains sous sa gestion dans le but de classer leur état environnemental et prioriser les interventions si requises. Le portefeuille de la Société compte un certain nombre de terrains dont les sols sont contaminés au-delà des critères acceptables. Les terrains concernés se situent sous le pont Jacques-Cartier, sous le pont Champlain d'origine et aux abords de l'autoroute Bonaventure.

PJCCI a relevé un total de 16 sites (16 en 2019) qui pourraient être contaminés et devoir faire l'objet d'une évaluation, d'un assainissement ou d'une stratégie de gestion de risques et d'un suivi. Parmi ces 16 sites, 4 ont été évalués (2 en 2019) pour lesquels des mesures d'assainissement ou stratégies de gestion

de risques sont mises en place ou prévues et pour lesquels un passif de 34 396 000 \$ (26 592 000 \$ en 2019) a été comptabilisé.

Aucun passif n'a été comptabilisé pour les 12 autres sites (14 en 2019). Certains de ces 12 sites sont à différents stades d'essais et d'évaluation et si l'assainissement ou une stratégie de gestion de risques est nécessaire, un passif sera comptabilisé dès qu'une estimation raisonnable pourra être déterminée. Quant aux autres sites, PJCCI ne prévoit pas renoncer à des avantages économiques futurs vu l'absence probable d'incidence environnementale ou de menace significative pour la santé humaine.

Le tableau suivant présente les montants totaux estimatifs du passif environnemental par secteur et repose sur les hypothèses suivantes :

- Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe réelle de rendement coupon zéro pour les obligations du Gouvernement du Canada, publiées par la Banque du Canada. Le taux d'actualisation varie de 0,37 % à 1,14 % (2019 – 1,52 % à 1,83 %).
- Le taux d'inflation de 3,07 % (2019 – 3,02 %) est basé sur l'Indice des prix de la construction de bâtiments non résidentiels.

Secteurs	2020 \$		2019 \$	
	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné	Passif non actualisé et inflationné	Passif actualisé et inflationné
Autoroute Bonaventure : Secteur Est ⁽¹⁾	21 718 000	20 189 000	22 288 000	19 382 000
Autoroute Bonaventure : Secteur Ouest ⁽¹⁾	8 150 000	7 653 000	8 207 000	7 210 000
Pont Jacques-Cartier ⁽²⁾	2 769 000	2 752 000	-	-
Pont Champlain d'origine ⁽³⁾	3 836 000	3 802 000	-	-
Total	36 473 000	34 396 000	30 495 000	26 592 000

(1) SECTEURS EST ET OUEST DE L'AUTOROUTE BONAVENTURE

Au 31 mars 2020, le dossier environnemental prioritaire pour la Société demeure celui des terrains situés dans le secteur de l'autoroute Bonaventure à Montréal. Ces terrains, gérés par la Société depuis 1978, sont situés sur une partie et à proximité d'un ancien site d'enfouissement opéré par la Ville de Montréal de 1866 à 1966. Cet ancien site d'enfouissement couvre plusieurs terrains appartenant à différents propriétaires. La Société a effectué depuis 2003 des études et des tests de toxicité des eaux souterraines des terrains à cet endroit. Les tests ont révélé des eaux souterraines contaminées au-delà des critères acceptables. Étant donné la complexité du dossier, la présence de nombreux propriétaires et les coûts importants en cause, le gouvernement fédéral a privilégié le choix de solutions intégrées au problème environnemental de ce site. Ce site peut être divisé en deux portions, soit le secteur Est et le secteur Ouest.

Pour le secteur Est, les opérations de confinement et de pompage ont débuté en 2018. Pour le secteur Ouest, le confinement des eaux souterraines et l'exploitation de l'usine de traitement ont débuté en 2017. La Société assure la gérance de ce projet. La portion des coûts assumée par la Société pour le secteur Ouest est de 50 % des coûts totaux à encourir.

Les obligations des secteurs Est et Ouest représentent la meilleure estimation de la direction des charges prévues pour les opérations de confinement et de pompage et sont basées sur les coûts des contrats déjà octroyés. La durée des opérations incluse dans les obligations en lien avec les secteurs Est et Ouest est estimée à quinze (15) ans. La durée des opérations sera au-delà de cette période, mais il est impossible pour le moment de déterminer les coûts au-delà de quinze (15) ans. Il n'y a aucune valeur résiduelle aux projets.

(2) TERRAINS SOUS LE PONT JACQUES-CARTIER

En ce qui a trait aux terrains sous le pont Jacques-Cartier, la Société procède à des études de caractérisation afin de classer les sites contaminés et déterminer si la Société doit assainir les terrains ou adopter une stratégie de gestion de risques pour limiter la contamination. Pour une section de ces terrains, une étude a confirmé la présence de matières résiduelles et de sols contaminés par des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et des métaux dont le niveau dépasse les normes environnementales acceptables. La contamination découle d'anciennes opérations commerciales et industrielles. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus des travaux requis pour gérer les eaux de drainage provenant du pont Jacques-Cartier et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers. La Société prévoit débiter certains travaux de décontamination au cours de l'été 2020, travaux qui s'échelonnent sur une période d'environ deux (2) ans.

(3) TERRAINS SOUS LE PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE

La Société a évalué l'état environnemental des terrains situés sous le pont Champlain d'origine sur la base de résultats de caractérisations effectuées sur des terrains adjacents. Ces caractérisations ont confirmé la présence de sols contaminés par des métaux, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et hydrocarbures pétroliers (HP) au-delà des critères acceptables. La contamination découle de sols de remblai provenant de sources inconnues. L'obligation représente la meilleure estimation de la direction des coûts prévus pour effectuer la gestion des sols qui seront excavés sous le pont et est fondée sur l'information disponible à la date des états financiers. La gestion des sols qui seront excavés sous le pont est prévue dans le cadre des travaux de déconstruction, lesquels sont prévus débiter au cours de l'été 2020 et s'échelonnent sur une période d'environ 36 mois.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	TERRAINS	PONTS ET ROUTES	VÉHICULES ET ÉQUIPEMENTS	AMÉLIORATIONS LOCATIVES	PROJETS EN VOIE DE RÉALISATION	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT						
1^{er} avril 2018	5 250 117	798 171 781	4 717 596	824 495	16 672 846	825 636 835
Acquisitions	-	27 922 968	903 166	441 476	21 006 518	50 274 128
Dispositions	-	(11 041 632)	(1 637 840)	(10 327)	-	(12 689 799)
Transferts	-	16 672 845	-	-	(16 672 845)	-
31 mars 2019	5 250 117	831 725 962	3 982 922	1 255 644	21 006 519	863 221 164
Acquisitions	-	19 314 554	934 194	(63 653)	29 177 587	49 362 682
Dispositions	-	-	(196 420)	-	-	(196 420)
Transferts	-	17 870 262	-	-	(17 870 262)	-
31 mars 2020	5 250 117	868 910 778	4 720 696	1 191 991	32 313 844	912 387 426
AMORTISSEMENT ACCUMULÉ						
1^{er} avril 2018	-	240 537 019	3 807 160	10 327	-	244 354 506
Amortissement	-	40 431 789	273 529	162 834	-	40 868 152
Dispositions	-	(10 371 495)	(1 637 840)	(10 327)	-	(12 019 662)
31 mars 2019	-	270 597 313	2 442 849	162 834	-	273 202 996
Amortissement	-	32 281 396	361 555	282 194	-	32 925 145
Dispositions	-	-	(190 054)	-	-	(190 054)
31 mars 2020	-	302 878 709	2 614 350	445 028	-	305 938 087
VALEUR COMPTABLE NETTE						
31 mars 2019	5 250 117	561 128 649	1 540 073	1 092 810	21 006 519	590 018 168
31 mars 2020	5 250 117	566 032 069	2 106 346	746 963	32 313 844	606 449 339

Au 31 mars 2020, le poste « Crédoiteurs et charges à payer » inclut des acquisitions liées à des immobilisations corporelles de 9 512 705 \$ (18 634 441 \$ en 2019).

9. CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions autorisé est de 50 actions sans valeur nominale et la Société a émis et entièrement libéré une action au montant de 100 \$.

10. ÉVENTUALITÉS

Poursuites et réclamations

Dans le cours normal de son exploitation, la Société fait l'objet de réclamations ou de poursuites judiciaires dont elle ne peut prédire l'issue avec certitude. La direction a constitué, dans les comptes visés, des provisions qu'elle juge suffisantes et est d'avis que la résolution de telles éventualités ne devrait pas avoir d'incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société.

Au 31 mars 2020, il existe des actifs éventuels qui font l'objet de négociations avec des partenaires d'affaires et dont le montant estimatif ne peut être déterminé. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Autres éventualités

a) La Société a obtenu un permis pour placer, maintenir et utiliser un câble pour les signaux de télévision en circuit fermé sur des terrains qui ne lui appartiennent pas. Advenant la résiliation de ce permis, la Société devra enlever ses installations à ses frais. Au 31 mars 2020, ni le propriétaire des terrains, ni la Société n'ont manifesté l'intention de résilier le permis. Par conséquent, aucun passif éventuel lié à cette immobilisation n'a été constaté.

b) La Société détient certaines structures érigées sur des terrains dont le propriétaire en a transféré la gestion et l'administration au Gouvernement du Canada. Le propriétaire des terrains pourrait reprendre les terrains advenant un changement d'utilisation de ces derniers, et ce, sans aucune indemnité pour les structures construites à condition qu'elles soient dans un état satisfaisant à la convenance du propriétaire. La Société n'a actuellement aucune intention de modifier l'utilisation de ces terrains. Par conséquent, aucun passif lié à ces immobilisations n'a été constaté.

11. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Services de fonctionnement

Le montant minimal à verser pour des services de police s'établit à 3 563 425 \$ pour l'exercice (4 061 190 \$ en 2019). L'entente en cours se termine le 24 juin 2029 et son renouvellement n'est pas automatique.

Fournisseurs

La Société s'est engagée, principalement pour des travaux majeurs, d'approvisionnement et de services professionnels, à verser une somme de 116 995 651 \$ au cours des prochaines années (109 400 521 \$ en 2019). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2021	87 732 913 \$
2022	17 926 136 \$
2023	4 496 333 \$
2024	2 336 196 \$
2025 et suivantes	4 504 073 \$

Baux

La Société s'est engagée, en vertu de baux pour la location de locaux et d'équipement, à verser une somme de 2 357 219 \$ au cours des prochaines années (4 471 726 \$ en 2019). Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2021	1 397 784 \$
2022	581 894 \$
2023	194 452 \$
2024	177 089 \$
2025 et suivantes	6 000 \$

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le Gouvernement du Canada ainsi qu'aux membres du conseil d'administration, au premier dirigeant et aux directeurs principaux de la Société, aux proches parents de ceux-ci et aux entités soumises au contrôle de ces personnes. La Société s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont constatées à la valeur d'échange, à l'exception du coût de l'audit des états financiers, effectué sans contrepartie, qui n'est pas constaté à l'État des résultats.

Au cours de l'exercice, Infrastructure Canada a transféré à PJCCI, sans contrepartie, la responsabilité de rampes temporaires situées près du pont Champlain d'origine. La juste valeur de l'immobilisation est estimée à 314 950 \$. Un revenu équivalent de paiement de transfert a été constaté à l'État des résultats de l'exercice.

13. CHARGES SELON LEUR OBJET

	2020 \$	2019 \$
Entretien régulier et majeur	65 111 868	74 409 856
Obligations environnementales	9 407 394	4 241 026
Amortissement des immobilisations corporelles	32 925 145	40 868 152
Salaires et avantages sociaux	22 549 236	20 691 634
Services professionnels	12 607 109	10 036 866
Biens et services	6 191 982	5 548 427
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	6 366	670 137
Total des charges	148 799 100	156 466 098

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La valeur comptable des instruments financiers de la Société équivaut approximativement à leur juste valeur.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit pour ce qui est de sa trésorerie et des débiteurs autres que les taxes à recevoir. La Société gère ce risque en traitant principalement avec le gouvernement et en surveillant de près l'attribution de crédit et le recouvrement en ce qui concerne les clients commerciaux. La valeur comptable présentée dans l'État de la situation financière de la Société en ce qui a trait à ses actifs financiers exposés au risque de crédit, représente le montant maximal exposé au risque de crédit. Le risque de crédit de la Société n'est pas un risque important.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est minimal puisqu'elle est composée d'encaisses et que la Société traite uniquement avec des institutions financières de renom qui sont membres de Paiements Canada.

Le risque de crédit associé aux débiteurs est minimal puisque la majorité des débiteurs sont à recevoir des organismes gouvernementaux. Les autres débiteurs ne présentaient aucun solde en souffrance (aucun en 2019).

Le niveau de risque de crédit et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à leur échéance. La Société gère le risque en établissant des budgets et des estimations détaillées de la trésorerie associées à ses activités, et en assurant un suivi régulier. Le risque de liquidité est faible puisque la Société est financée en majeure partie par le Gouvernement du Canada.

Les échéances des passifs financiers de la Société sont les suivantes, selon les estimations :

	2020 \$	2019 \$
Moins de 90 jours		
Créditeurs et charges à payer	29 003 524	44 294 972
Retenues contractuelles	1 322 017	3 502 969
Sous-total	30 325 541	47 797 941
90 jours à un an		
Retenues contractuelles	2 066 929	2 430 329
Plus d'un an		
Retenues contractuelles	825 101	428 196
Total	33 217 571	50 656 466

Le niveau de risque de liquidité et les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

Risque de marché

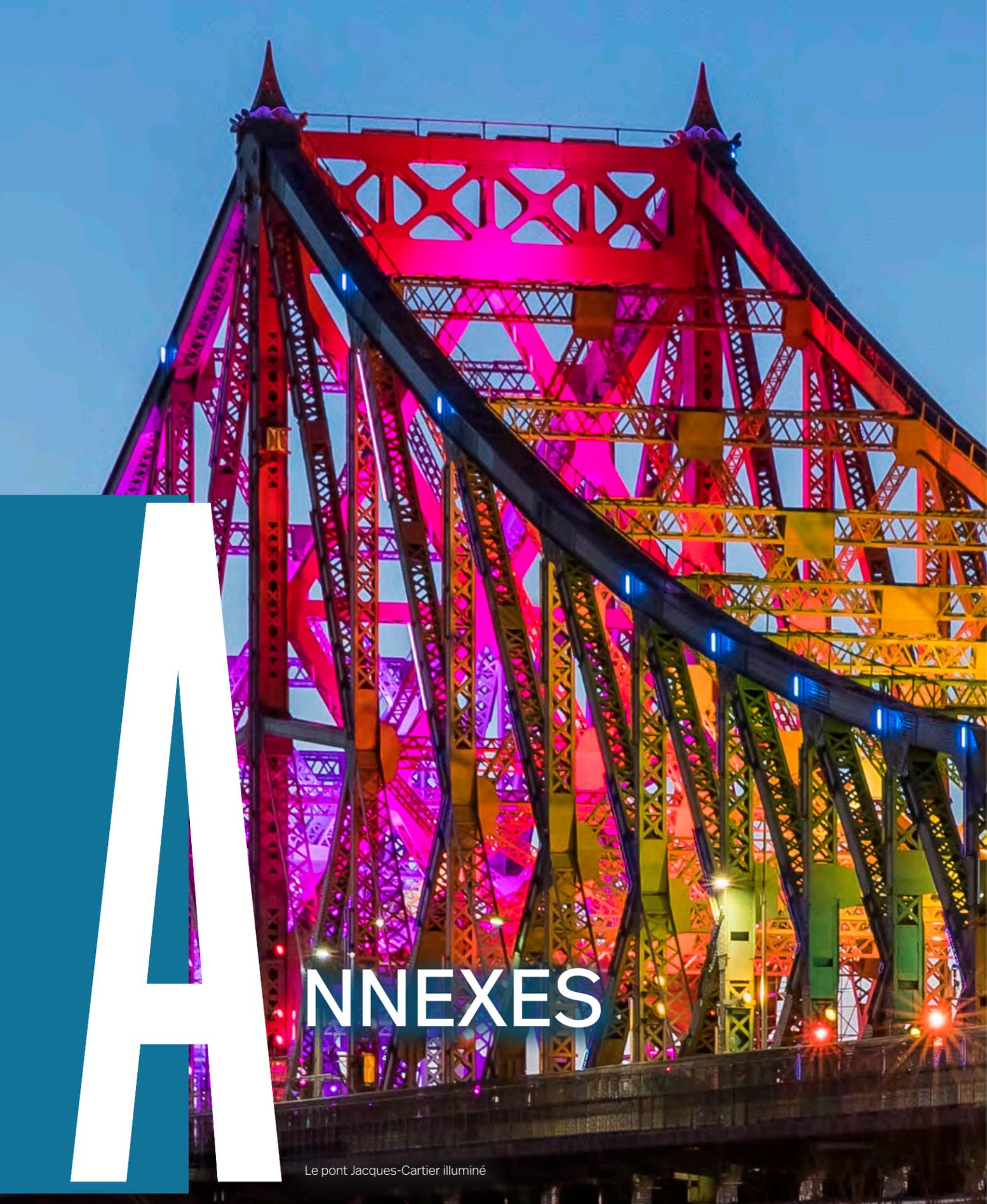
Le risque de marché s'entend du risque qu'il y ait un impact sur les résultats suite à un changement dans les conditions du marché. Le risque de marché comprend trois (3) types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt. Cette exposition est attribuable à sa trésorerie. Pour réduire ce risque au minimum, la Société doit, conformément à sa politique de placement, investir son fonds de roulement excédentaire dans des instruments très liquides et à faible risque. Si les taux d'intérêt avaient varié de 1 % au cours de l'exercice, le revenu d'intérêts sur la trésorerie aurait varié d'environ 333 092 \$ (485 562 \$ en 2019).

Le niveau de risque pour le taux d'intérêt ainsi que les procédures mises en place pour mitiger ce risque sont similaires à ceux de l'exercice précédent.

15. DÉCONSTRUCTION DU PONT CHAMPLAIN D'ORIGINE

Par lettre datée du 3 mai 2018, le ministre de l'Infrastructure et des Collectivités confirmait que la Société était mandatée pour entreprendre la déconstruction du pont Champlain dans le respect des principes de développement durable prônés par la Société.

Le 5 mars 2020, la Société annonçait le soumissionnaire sélectionné dans le cadre du processus d'approvisionnement du contrat de conception-construction. Cependant, au 31 mars 2020, le contrat n'était pas signé.



Le pont Jacques-Cartier illuminé

Conseil d'administration et dirigeants

Administrateurs

Henri-Jean Bonnis
Richard Cacchione
Paul T. Kefalas
Catherine Lavoie
Sandra Martel
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Dirigeants

Paul T. Kefalas, Président du Conseil
Catherine Lavoie, Présidente adjointe du Conseil
Sandra Martel, Première dirigeante
Claude Lachance, Trésorier
Me John Papagiannis, Secrétaire corporatif par intérim

Un membre du Conseil, monsieur Dominique Bouchard, a terminé son mandat au cours de l'exercice 2019-2020.

Liste des comités du conseil d'administration

Comité d'audit

Richard Cacchione, Président
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Comité de risques – Infrastructures

Catherine Lavoie, Présidente
Richard Cacchione
Paul T. Kefalas

Comité de gouvernance et d'éthique

Paul T. Kefalas, Président
Catherine Lavoie
Me Sylvain Villiard
Dale Ellen Williams

Comité technique Champlain

(aboli le 22 septembre 2019)
Sandra Martel, Présidente
Paul T. Kefalas

Comité des ressources humaines

Dale Ellen Williams, Présidente
Henri-Jean Bonnis
Richard Cacchione

Comité de risques corporatifs

Me Sylvain Villiard, Président
Henri-Jean Bonnis
Richard Cacchione
Paul T. Kefalas

Sigles

DRA	DIRECTION, RECHERCHE ET APPLICATIONS
GRI	GLOBAL REPORTING INITIATIVE
LGFP	LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES
NCCSP	NORMES COMPTABLES CANADIENNES POUR LE SECTEUR PUBLIC
PJCCI	LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE
SST	SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

À propos de ce rapport

La Société est engagée à communiquer de façon transparente l'information relative à ses activités et à ses investissements. Ce rapport annuel couvre l'exercice s'étalant du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020. Il a été revu et approuvé par le conseil d'administration et le comité de développement durable.

Coordonnées de la Société

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
Longueuil (Québec) J4K 0B9

450 651-8771

Information à : Communications@pjcci.ca
Site Internet : JacquesCartierChamplain.ca

Participez à la conversation sur les réseaux sociaux

